





**09**  
UN NOUVEAU PARKING  
À HAUT-MONTHOUX



**23**  
CINÉ SANTÉ :  
REGARDS CROISÉS SUR LA SANTÉ



**30**  
OCTOBRE ROSE  
SALON 2025

## SOMMAIRE

Grandir ensemble	<b>4</b>
La ville en mouvement	<b>8</b>
Quelques démarches	<b>11</b>
Ça bouge chez nous !	<b>13</b>
Les coulisses du patrimoine	<b>16</b>
Rendez-vous « culture »	<b>18</b>
Les associations en action	<b>25</b>
La commune vous accompagne	<b>31</b>
Portraits d'ici	<b>32</b>
L'écho du conseil	<b>34</b>
Soutenir nos jeunes sportifs	<b>42</b>
Préparez-vous à sortir !	<b>43</b>

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Mme Malika PELLEVAT

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

MISE EN PAGE INTERIEURE ET COUVERTURE :

Mairie de Vétraz-Monthoux, Service communication, Noémie THOMASSET

IMPRESSION :  
Imprimerie GONNET

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux, ©Freepik, ©Marc FRIES,  
©Annemasse Agglo, ©Préfecture de Haute-Savoie, ©Associations  
vétraziennes, ©Intervenants Rêve de Montagnes

TIRAGE : 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL : 2<sup>ÈME</sup> semestre 2025

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.



# MOT DU MAIRE



## CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

L'automne s'installe et, avec lui, la rentrée prend son rythme.

Les élèves du collège ont franchi le seuil de leur nouvel établissement.

Le groupe scolaire René Cassin commence, progressivement, à accueillir ses premiers enfants. Dans le même temps, les associations retrouvent leur dynamique après la pause estivale.

Vous remarquerez que cet éditorial se veut volontairement sobre et factuel. En effet, la période de réserve électorale, liée aux prochaines élections municipales, impose à l'ensemble des élus et des collectivités de limiter leur communication institutionnelle. C'est une garantie d'équité et de transparence dans le débat démocratique que je tiens à respecter.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une belle rentrée, placée sous le signe de l'apprentissage, du partage et de la convivialité.

A handwritten signature in blue ink that reads "Patrick Antoine".

Patrick ANTOINE

Maire de VETRAZ-MONTHOUX

Vice-Président d'Annemasse Agglomération

Président des Monts du Genevois

### Instruments cherchent musiciens !

*Vous jouez d'un instrument à vent, à cordes, à percussion ?*

*Vous souhaitez retrouver le plaisir de jouer en groupe ?*

Nous voulons redonner vie à notre harmonie municipale. Sous le nom du « Kiosque de la Colline », elle a animé nos événements depuis plus de 25 ans.

#### Pourquoi rejoindre l'harmonie ?

- Pour vivre des moments musicaux chaleureux et conviviaux ;
- Pour participer à la vie locale (concerts, fêtes, cérémonies, animations) ;
- Pour rencontrer d'autres musiciens passionnés ;
- Pour faire résonner vos notes au service de la communauté.

#### Qui peut participer ?

- Tous les musiciens, jeunes ou moins jeunes, amateurs ou confirmés ;
- Les anciens membres qui souhaitent reprendre leur instrument ;
- Les élèves des écoles de musique qui veulent enrichir leur expérience.

*Contactez le service événementiel de la mairie :  
04 50 37 32 09 / [communication@vetrazmonthoux.fr](mailto:communication@vetrazmonthoux.fr)*



## REMISE DES CLÉS USB AUX CM2 : UN PETIT GESTE POUR UN GRAND DÉPART !

Lundi 30 juin, nous avons eu le plaisir d'organiser la traditionnelle cérémonie de remise des clés USB à nos élèves de CM2. Les élèves des écoles du Petit Prince et de René Cassin se sont rassemblés pour un moment symbolique qui marque la fin de leur parcours à l'école primaire. L'occasion également de leur souhaiter une belle réussite pour la suite de leur aventure au collège.

Une partie des élèves de l'école Françoise Dolto étant en sortie scolaire, leur cérémonie a eu lieu à l'école le vendredi 4 juillet.



Les CM2 des groupes scolaires  
René Cassin et Le Petit Prince



Les CM2 du groupe scolaire Françoise Dolto

Bravo à chacun d'entre vous pour votre travail tout au long de l'année, votre curiosité, vos sourires, et votre enthousiasme quotidien.

Ces clés USB, vous accompagneront vers cette nouvelle étape de votre vie scolaire.

Un grand merci à l'équipe enseignante et aux familles pour leur présence et leur soutien.

A tous nos futurs collégiens, bonne route en 6<sup>ème</sup>... sans doute au sein du nouveau collège de « La Géline » de Vétraz-Monthoux où ils trouveront des locaux adaptés, modernes et accueillants.





# UNE FIN DE SAISON AU RPE RICHE EN DÉCOUVERTES

## POUR LES ENFANTS ET LEURS ASSISTANTES MATERNELLES

Cette fin de saison a été marquée par une véritable effervescence autour de l'art, de la nature et de la sensorialité. Fidèles aux principes de la **Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant**, les assistantes maternelles se sont pleinement mobilisées pour offrir aux tout-petits un environnement propice à l'éveil, à la créativité et à la découverte.

### L'art comme vecteur d'expression

Parmi les temps forts, la semaine consacrée au modelage a permis aux enfants de plonger les mains dans la matière et de laisser libre cours à leur imagination. Grâce à l'intervention de Yolaine Amiot, céramiste, les enfants ont découvert le travail de la terre avec un véritable tour de potier. Ils ont été initiés à différentes techniques et ont pu façonner leurs propres œuvres. Un moment magique qui a su capter l'attention des petits comme des grands.



### Une immersion musicale inoubliable

Autre temps fort : la semaine de la musique, rythmée par la venue d'Adama, percussionniste. Lors d'un atelier d'éveil musical, les enfants ont été transportés dans l'univers envoûtant de la musique africaine. Tambours, percussions variées, et découverte de la **kora**, instrument traditionnel, ont éveillé leurs sens et nourri leur curiosité.

### La nature comme terrain d'exploration

L'exploration sensorielle s'est également poursuivie au contact de la nature. Les enfants ont eu l'occasion de jardiner, d'observer, de toucher, de sentir... Un apprentissage vivant et concret du monde qui les entoure.

Enfin, pour clore cette belle période, enfants et assistantes maternelles se sont réunis au **parc du Haut Monthoux** pour un moment de partage convivial autour d'un **pique-nique**. L'occasion de renforcer les liens, de profiter du plein air et de célébrer ensemble toutes les belles expériences vécues.

*Ces actions témoignent de l'investissement précieux des assistantes maternelles, qui accompagnent chaque jour les enfants dans leur développement, avec bienveillance, professionnalisme et créativité.*



## RENTRÉE SCOLAIRE 2025 : DES ÉVOLUTIONS DANS NOS ÉCOLES ET DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LES JEUNES

Nous souhaitons à tous nos élèves de maternelle, d'élémentaire et du secondaire, une très belle année scolaire 2025-2026 !

La rentrée 2025 a été marquée par quelques changements dans nos établissements scolaires.

- **École Françoise Dolto** compte désormais 17 classes, malgré la fermeture d'une classe cette année.
- **École Le Petit Prince** accueille 11 classes, avec également une fermeture constatée à la rentrée.

La grande nouveauté réside dans l'ouverture partielle du **groupe scolaire René Cassin**. Ce nouveau bâtiment accueille déjà les classes de maternelle ainsi que le restaurant scolaire. Les élèves d'élémentaire devraient intégrer les lieux à partir du 3 novembre, au retour des vacances d'automne.



Parents et enfants attendent sagement devant le portail du groupe scolaire Le Petit Prince

A Françoise Dolto, parents, enfants et enseignants attendent que retentisse la première cloche de l'année !



Dernière rentrée scolaire pour les élémentaires de l'école René Cassin

En attendant la fin des travaux, plusieurs dispositions ont été mises en place :

- la Maison communale Albert Roguet continue d'héberger le gymnase et le périscolaire élémentaire ;
- pour la maternelle, le périscolaire est assuré dans des structures modulaires installées à proximité immédiate de la Maison communale.



Les enfants de maternelle ont pris possession de leurs nouvelles classes dans le nouveau groupe scolaire René Cassin



Pour le repas du midi, tous les élèves du groupe scolaire René Cassin, se donnent rendez-vous dans la nouvelle école



## Nouveautés au Secteur Jeunes

Le Secteur Jeunes fait lui aussi sa rentrée avec un programme enrichi et plus dynamique que jamais !

En plus des accueils habituels **les mercredis après-midi** et **pendant les vacances**, un accueil libre est désormais proposé les **mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30**.

Les **animations « hors les murs »** font également leur apparition : les animateurs vont à la rencontre des jeunes dans les espaces publics ainsi qu'au collège de La Géline.

Une rentrée qui bouge, pour les petits comme pour les grands !



Avril 2025 : séjour à Strasbourg



Le collège de la Géline, c'est parti !

L'établissement bénéficie également de partenariats forts :

- Un anneau sportif mutualisé, gage d'un équipement de qualité pour les collégiens et l'ensemble des administrés.
- La Maison des associations de Vétraz-Monthoux, mise à disposition par la commune, a permis d'accueillir provisoirement les cours d'EPS en attendant la fin du gymnase.

**Un grand merci à l'ensemble des acteurs mobilisés pour ce projet d'envergure, qui accompagne nos jeunes dans leur réussite et leur épanouissement.**

## Inauguration officielle du collège de Vétraz-Monthoux

Lundi 1er septembre marque une étape importante pour notre territoire avec l'ouverture tant attendue du nouveau collège, en présence du Président du Département et de ses conseillers, du Recteur de l'académie ainsi que du DASEN.

Ce sont 555 élèves venus de Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand et Annemasse qui font leur rentrée dans ce bel établissement.

Avec 20 classes, un pôle ULIS complet, la présence d'AESH, et une équipe éducative de 66 personnels dont 36 enseignants, ce collège reflète la richesse et l'ambition pédagogique de notre territoire.

Ici, les projets pédagogiques donnent tout leur sens à la vie scolaire : le contenu et le contenant sont à la hauteur l'un de l'autre. Comme le dit si bien Taha-Hassine Ferhat :

*« À l'école, on apprend bien plus que des leçons ; on découvre le monde, on forge ses rêves et on construit l'avenir. »*



Séverine FRIES-CHATAGNAT  
Adjointe au Maire en charge de  
l'enfance et de l'éducation



# LA VILLE EN MOUVEMENT



Les travaux au niveau de la montée de l'ancienne maternelle René Cassin



Pose des canalisations en cours, en direction du local chaufferie



Pose du réseau dans le centre-bourg de Vétraz-Monthoux



Forage entre l'école élémentaire et l'ancienne école maternelle René Cassin

# Syan'Chaleur

RÉSEAU DE Vétraz-Monthoux

## SOUS NOS PIEDS, UNE ÉNERGIE POUR DEMAIN

À l'heure actuelle, l'école maternelle Françoise Dolto est déjà équipée de quatre sondes de géothermie qui permettent de chauffer plusieurs salles en hiver et les rafraîchir l'été. La commune de Vétraz-Monthoux a sollicité Syan'Chaleur pour développer son réseau de distribution de chaleur au Centre-Bourg, qui sera alimenté par des sondes géothermiques.

### Fonctionnement d'un réseau de chaleur

Les réseaux de chaleur permettent de mobiliser des ressources renouvelables et/ou de récupération. À partir d'une source d'énergie, une chaufferie va permettre de produire une chaleur qui sera distribuée auprès des différents usagers que sont les entreprises, les bâtiments publics ou les logements de particuliers.

La commune a fait le choix de la géothermie comme source d'énergie. La géothermie est une énergie propre et illimitée. Le concept de la géothermie est de capter la chaleur présente naturellement dans le sol. En fonction des calories captées, l'eau chaude est valorisée dans une installation de chauffage ou de climatisation. Ce projet ambitieux permet d'alimenter le groupe scolaire et les bâtiments voisins en énergie propre et durable, en phase avec des engagements pour la transition énergétique.

### Avantage d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur et de froid joue un rôle fort dans l'optimisation des ressources locales et la mutualisation des services liés à l'énergie. Basé sur un principe d'économie circulaire, le réseau de chaleur et de froid utilise les énergies disponibles localement pour les mettre en commun sur un territoire. Au-delà des économies réalisées par les consommateurs finaux, c'est tout le mode de gestion de l'énergie qui contribue à favoriser la sobriété énergétique et surtout l'efficacité énergétique. Le réseau de chaleur ou de froid contribue à alimenter plusieurs bâtiments simultanément, ce qui rend ce système moins énergivore que la mise en œuvre de plusieurs installations individuelles.

### La distribution de chaleur et de froid

La distribution de chaleur et de froid s'effectue par des canalisations enterrées sous voirie et dans des sous-stations avec échangeurs thermiques, qui séparent le réseau primaire (public) du réseau secondaire (privé). Le raccordement de la chaufferie aux bâtiments est ainsi entièrement intégré dans l'urbanisme des communes au même titre que la distribution d'eau courante.





Pour en savoir plus sur le projet

## ROUTE DE TANINGES - POURSUITE DES TRAVAUX POUR AMÉNAGER UNE VOIE DÉDIÉE À LA LIGNE DE BUS N°5

La première phase, actuellement en cours, se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2025 :

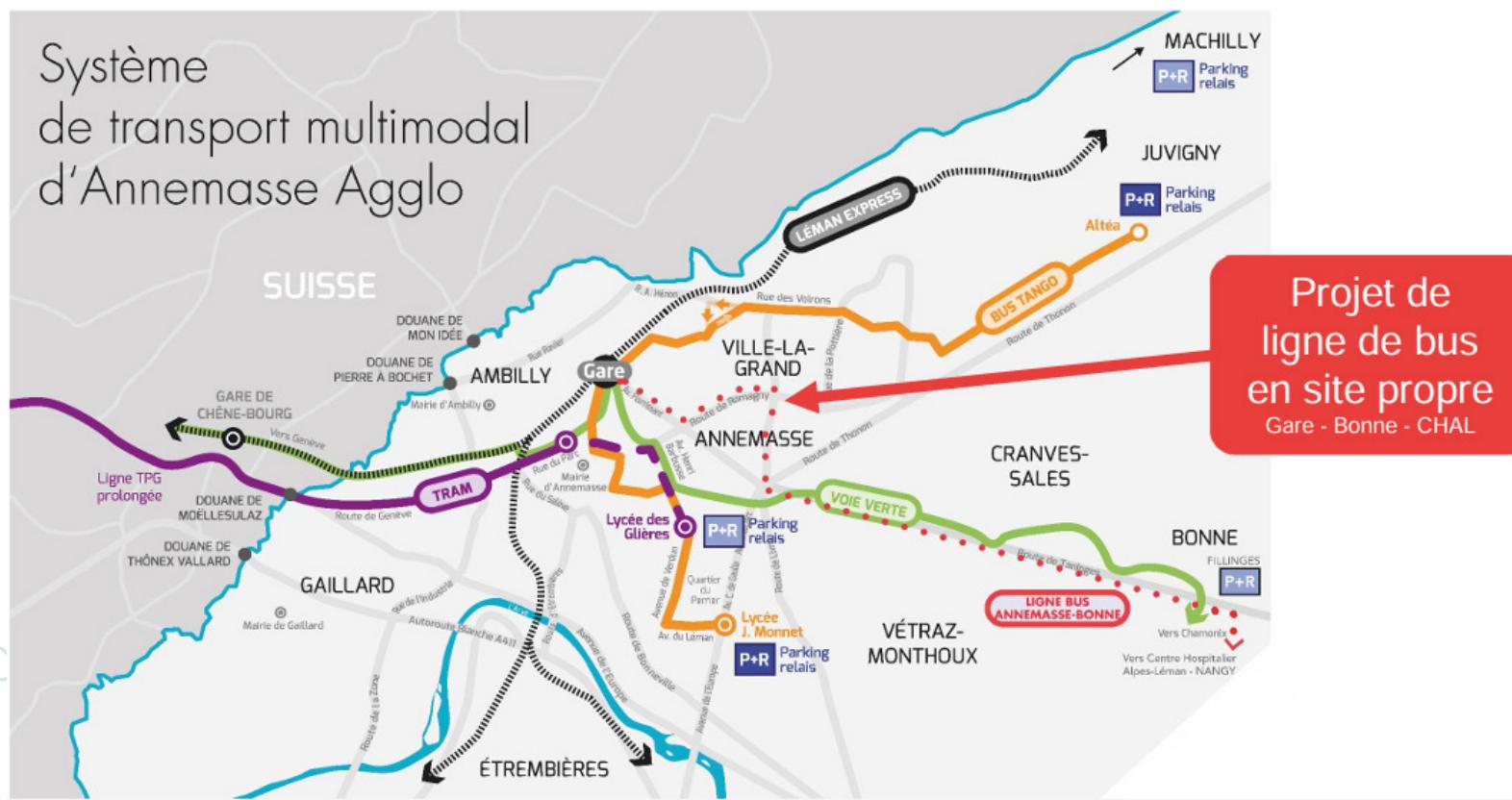
- de mi-mars à novembre 2025, les équipes interviennent entre le giratoire de Corly et l'entreprise Intermarché, sur la commune de Vétraz-Monthoux ;
- de juillet à décembre 2025, les travaux se poursuivent entre l'entreprise Intermarché et le giratoire des Fontaines, sur la commune de Cranves-Sales.

### DURANT LES TRAVAUX, VOS COMMERCES RESTENT ACCESSIBLES NORMALEMENT !

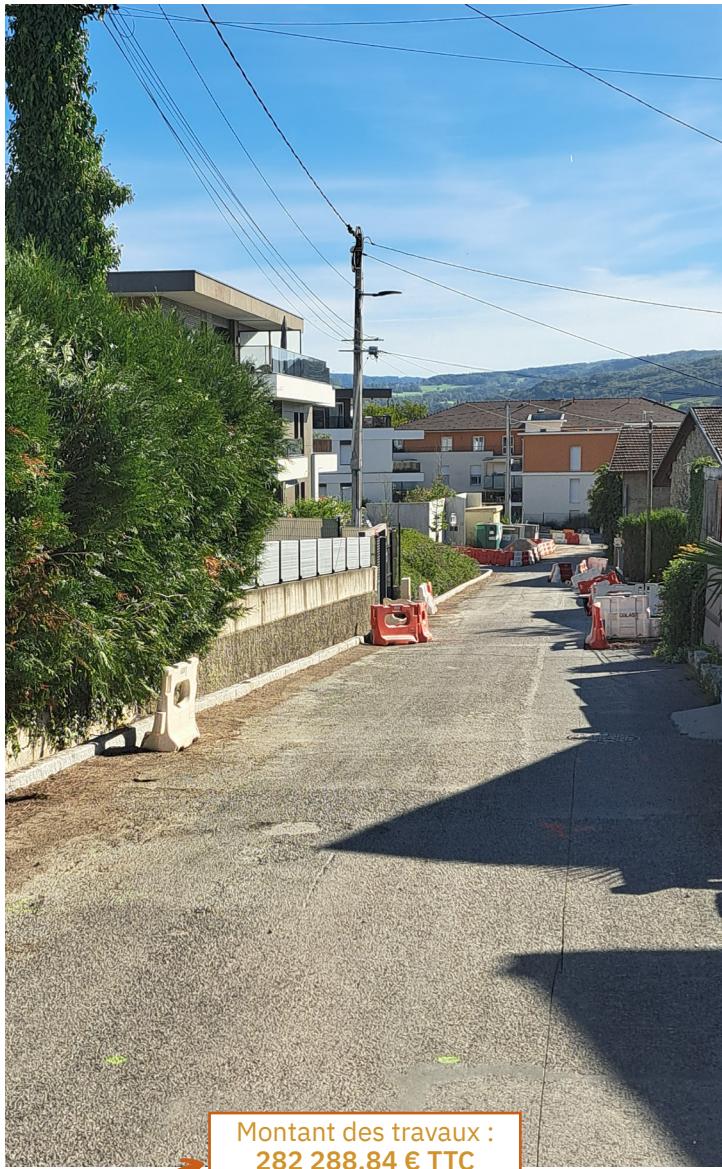
Toutes les dispositions sont prises pour que l'activité commerciale se poursuive normalement.

Nos engagements :

- Accès aux commerces
- Stationnement maintenu à proximité des enseignes
- Circulation piétonne sécurisée vers les commerces
- Travaux de nuit uniquement quand la circulation doit être interrompue
- Pour toute question durant les travaux :  
[travaux-ligne5@genevoisfrancais-mobilites.fr](mailto:travaux-ligne5@genevoisfrancais-mobilites.fr)



# LA VILLE EN MOUVEMENT



## Chemin des Mésanges

Les travaux de réfection du Chemin des Mésanges ont débuté début septembre, pour une durée de cinq semaines, environ.

Pour améliorer le confort des usagers et la sécurité des piétons, une voie partagée a été créée ; puis la reprise des enrobés a permis l'aménagement des abords du point d'apport volontaire situé à l'angle de la route de Collonges.



Maurice BERTRAND  
Adjoint au Maire en charge des travaux



## Création d'un nouveau parking au Parc de Haut-Monthoux

Afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et de faciliter l'accès au site, la commune a engagé la réalisation d'un nouveau parking de 48 places au Parc de Haut-Monthoux.

Ce nouvel aménagement répond à une fréquentation en constante augmentation et vise à offrir de meilleures conditions de stationnement tout en préservant la qualité et l'environnement naturel du parc.

Avec cette réalisation, la commune poursuit son engagement pour un cadre de vie harmonieux, alliant confort des usagers et respect du patrimoine paysager.

Montant des travaux :  
114 433,83 € TTC



# QUELQUES DÉMARCHES...

## LE RECENSEMENT MILITAIRE, À MES 16 ANS, J'Y PENSE !

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire, les filles comme les garçons.

Vous devez vous présenter, à la mairie de votre domicile, muni de :

- votre carte nationale d'identité ou passeport
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

La mairie délivre une attestation de recensement à conserver soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national de Varces au 09 70 84 51 51.

Le recensement permet :

- à l'administration, de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.
- son inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

### Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, vous êtes en irrégularité.

Vous serez sanctionné par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.



Vous pouvez également vous connecter sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr) pour obtenir des informations sur ma Journée Défense et Citoyenneté.

### Connectez-vous sur



## LE RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Vous êtes Suisse ou binational et résidez en France ? Pensez à de vous faire recenser en Mairie. Si vous êtes Français, le recensement se fait par l'Office Cantonal de la population et des migrations.

Cette déclaration est simple, rapide et sans impact sur vos impôts !

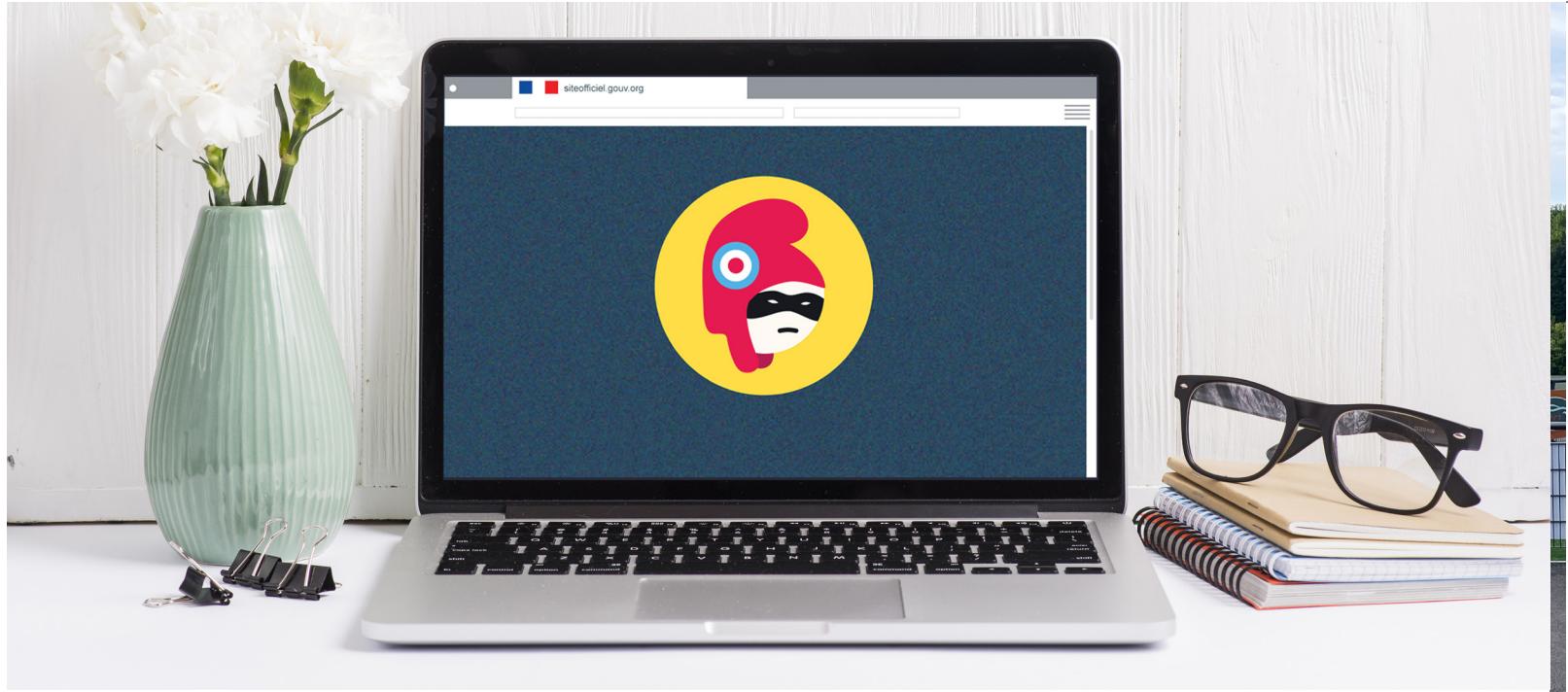
### Défaut de recensement

Le recensement en Mairie des frontaliers concerne uniquement les travailleurs ayant la nationalité suisse et les doubles nationaux (suisse et autre nationalité).

- Vous êtes Suisse ou binational (suisse et autre) ? Vous devez rapidement mettre à jour votre adresse de domicile français auprès de l'Office cantonal de la population sur le site de la République et du Canton de Genève.
- Vous êtes titulaire d'un permis G ? Assurez-vous que l'adresse de votre permis est bien à jour. Si besoin, signalez votre changement à votre employeur ou à l'Office cantonal de la population. Vous n'avez aucune démarche à effectuer à la mairie de votre domicile. Votre recensement est effectué directement par l'Office cantonal de la population et des migrations, organisme genevois qui délivre lui-même les permis G.



Vous êtes frontalier ?  
PARTICIPEZ AU RECENSEMENT



## ATTENTION AUX ARNAQUES, J'Y PENSE LORSQUE JE FAIS UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU DE PASSEPORT

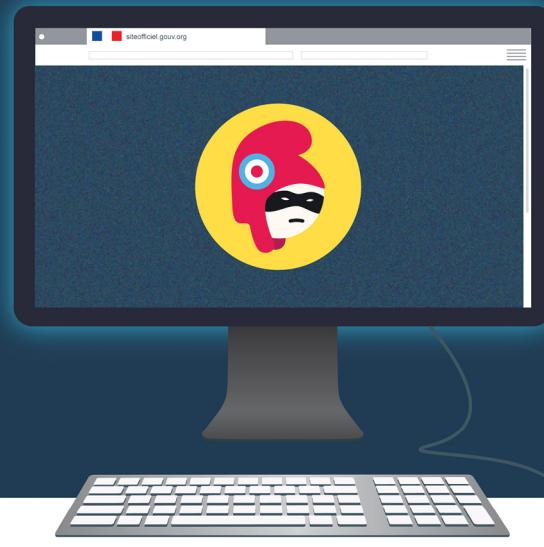
Vous souhaitez faire une première demande ou un renouvellement de Carte Nationale d'Identité et/ou passeport, vous devez :

- faire une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr>
- ensuite prendre un rendez-vous sur le site <https://rendezvousonline.fr>

Nous attirons votre attention sur le fait que **ces démarches sont gratuites**, certains sites frauduleux vous demandent de payer pour accéder à leur site et obtenir un rendez-vous, il s'agit d'une arnaque.

Vous devez utiliser uniquement les sites indiqués ci-dessus.

### Faux sites administratifs, attention aux arnaques !



#### 6 conseils pratiques

1  
Consultez toujours le site officiel  
de l'administration française  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

2  
Se renseigner auprès des sites  
officiels avant de passer commande et  
de donner ses coordonnées bancaires  
à un professionnel

3  
Consulter les mentions légales  
du site pour identifier sa nature et  
son exploitant - Lire attentivement les  
conditions générales de vente

4  
Vérifiez les adresses  
les sites officiels de l'administration française  
se terminent par «**gouv.fr**» ou «**.fr**»  
jamais par «**gouv.org**», «**gouv.com**»  
ou «**-gouv**»

5  
Sachez que les premiers résultats ne  
mettent pas forcément en avant  
les sites officiels

6  
Vérifiez le caractère payant ou non,  
de la prestation



[www.economie.gouv.fr/dgccrf](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf)

DG CCRF  
Direction générale de la  
concurrence, de la consommation  
et de la répression des fraudes

# ÇA BOUGE CHEZ NOUS !



## SPORTS EN FÊTE

Retour sur un après-midi qui a fait la part belle au sport.

Cette année, en partenariat avec L'US Vétraz, le samedi 24 mai, au stade de foot Gilbert Duchêne, les membres du club ont organisé des Olympiades Sportives hautes en couleur !

De 3 à 70 ans, 9 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur à travers différentes épreuves sportives.

Merci à l'ADAC et à l'Entente Pongiste pour leur participation et mention spéciale à l'équipe de la Farand'iole qui a remporté le prix du fair-play ! Après avoir tout donné sur le terrain, ils nous ont, en plus, offert une magnifique démonstration de danses irlandaises.

La remise des prix s'est faite en présence de Thierry Coulon, du Comité National Olympique et Sportif Français et de Jack Hill, cycliste passionné de Vétraz-Monthoux qui entraîne désormais les féminines au club des Monte Tout et qui a récemment reçu une médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

**Un énorme merci à tous les participants, bénévoles et partenaires pour cette belle journée de sport et de partage. Rendez-vous l'année prochaine !**



Christine MOUCHET  
Conseillère déléguée en charge  
de l'événementiel



# ÇA BOUGE CHEZ NOUS !



## CHAUDE ÉDITION POUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ 2025

Au Centre-Bourg, le 28 juin... 35 degrés au thermomètre...  
Notre fête de l'été n'a jamais aussi bien porté son nom.

Malgré des températures très élevées, les enfants présents ont profité d'une magnifique journée remplie de rires et de jeux grâce à Pitchoun & Compagnie et toute leur équipe avec des quizz, boum et bien sûr les jeux gonflables !

Un grand merci à eux pour leur énergie et leur bonne humeur !

Merci aux food-trucks pour leur venue et également merci à l'association Vétraz-Animation pour sa présence à la buvette permettant à tous de se désaltérer.

En fin de journée, place à la détente avec les contes envoûtants d'Elaera, qui ont captivé petits et grands, avant de terminer la soirée sous les étoiles avec la séance de cinéma en plein air « Blue et Compagnie ».



# RETOUR SUR UNE BELLE SOIRÉE POUR LA FÊTE NATIONALE !

La Fête nationale a une nouvelle fois rassemblé les générations dans une ambiance festive et conviviale ! Cette belle soirée d'été, placée sous le signe du partage et de la bonne humeur, a été un véritable succès grâce à vous toutes et tous, venus nombreux célébrer ce moment fort de notre vie collective.

Dès les premières notes, le groupe Miss Good Bliss a su installer une ambiance musicale entraînante. Leur énergie, leur talent et leur bonne humeur vous ont rapidement conquis. La soirée a également été illuminée par la compagnie Funkoloco, dont la performance a enthousiasmé petits et grands.

Un immense merci à l'Amicale de Pétanque Vétrazienne, fidèle au rendez-vous, qui a assuré la buvette tout au long de la soirée avec efficacité et bonne humeur pour accompagner les menus proposés par les foodtrucks Brasa et Audrey's Paradise.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : artistes, techniciens, et bien sûr, vous, le public, qui avez fait de cette soirée un moment inoubliable.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle Fête nationale encore plus festive !



# LES COULISSES DU PATRIMOINE

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE CÉLÉBRÉES AU PARC DU HAUT-MONTHOUX !



La matinée a commencé en chansons avec les choristes de La Chanson de Gaillard, qui ont donné le ton avec leur bonne humeur.

À midi, place à la gourmandise avec les délicieux hot-dogs du foodtruck Horse Box, accompagnés des sodas locaux des Brasseurs Savoyards.

En début d'après-midi, la chapelle a vibré au son du concert lyrique de Yoann Pourre, accompagné au piano par Florie-Jeanne Riva : un moment suspendu.

À 15h, la compagnie Colegram nous a emportés dans l'univers des Mousquetaires revisités avec humour et énergie... Un spectacle inoubliable !

Toute la journée, petits et grands ont pu découvrir les secrets de la Chocolline et du GAEC de la ferme de Corly lors de visites gourmandes et conviviales.

Et pour couronner le tout : une météo radieuse dans un cadre enchanteur.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et vos sourires, qui ont rendu cette journée encore plus spéciale.

Le dimanche matin, les animations ont continué au Centre-Bourg, avec les Amis du Four, qui étaient à pied d'œuvre très tôt pour une fournée au feu de bois jusqu'en début d'après-midi. Au total, 250 pains ont été vendus !





## OCTOBRE ROSE : INFORMER, PRÉVENIR, AGIR ENSEMBLE

Dans le cadre d'Octobre Rose, comme chaque année, la commune se mobilise pour la prévention et la sensibilisation autour du cancer du sein. À travers deux temps forts, nous vous invitons à vous informer, à échanger et à participer à cette cause essentielle, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

### Vendredi 17 octobre – Théâtre engagé avec la Compagnie L'Oiseau Blanc

À la Petite Salle Communale Chemin de l'Église, à 20h, venez découvrir la pièce « Prévention d'un jour », une création originale qui mêle émotion, humour et pédagogie. Ce spectacle aborde avec finesse les enjeux de la maladie, tout en brisant les tabous et en encourageant la parole. Une soirée touchante et accessible à tous, qui fait de la prévention un moment d'humanité et de partage.

### Samedi 18 octobre – Salon Santé & Bien-être

De 10h à 17h, la maison des associations accueillera le 4<sup>ème</sup> salon dédié à la santé et au bien-être. De nombreux stands et professionnels seront présents pour vous informer, vous conseiller et vous faire découvrir des approches complémentaires autour du soin et du mieux-être. Dans l'après-midi, un intermède théâtral sera proposé par la troupe des 3G d'Impro.

À 10h, une marche solidaire de 5 km sera organisée – l'occasion de bouger ensemble pour la bonne cause dans une

ambiance conviviale. 5€ de participation sur place (gratuit pour les moins de 16 ans).

Ensemble, faisons avancer la prévention. Venez nombreux !



# 20 OCT. 2025

À 20h30

NOUVEAU LIEU : Mairie

## RÊVE DE MONTAGNES : 5 SOIRÉES AU SOMMET



Du 20 au 24 octobre, la quinzième édition du festival « Rêve de montagnes » vous invite à un voyage au cœur des sommets, entre émotions, découvertes et rencontres. Chaque soir, une projection unique mettra à l'honneur des récits puissants et inspirants, en présence du réalisateur et/ou des protagonistes, pour échanger et prolonger l'aventure au-delà de l'écran. Une occasion rare de plonger dans l'univers de la montagne, entre images grandioses et histoires humaines.

### Lundi 20 octobre : Une traversée de la Norvège entre frères.

Across Norway raconte l'épopée extraordinaire de Fleury et Corentin Roux, deux frères unis par leur passion pour l'orientation et l'aventure. Déterminés à traverser la Norvège, ils se lancent dans un défi hors norme : relier les deux extrémités du pays guidés par des cartes de course d'orientation. Le film plonge au cœur de leur voyage, explorant les joies de la découverte, les doutes face à l'immensité sauvage, les peurs provoquées par les imprévus, et surtout, la force indéfectible de leur lien fraternel. Entre efforts sportifs intenses et moments de contemplation dans des paysages nordiques à couper le souffle, Across Norway est une ode à la résilience, à la nature, et à l'esprit d'aventure.

### Mardi 21 octobre : ANIMAL Entre Terre et Ciel

Dans un décor vertigineux, aussi hostile que sublime, aigles, renards, loups, chamois et bouquetins se toisent, jouent, luttent, se poursuivent ou s'esquivent. Sur un cycle complet des saisons, les cinéastes animaliers de montagne, nous convient à des scènes inédites jamais filmées dans les Alpes. Des prairies fleuries aux tempêtes de l'hiver, du minuscule insecte aux combats des plus grands, l'air vibre, la vie bouillonne et palpite à chaque instant. Comme un retour aux origines, la montagne nous offre un scénario qui se perd dans la nuit des temps. Chacun à sa place.

### Mercredi 22 octobre : Kahuna, El Camino de Hielo

Durant 40 jours en totale autonomie, 4 aventuriers ont transporté 400kg de matériel

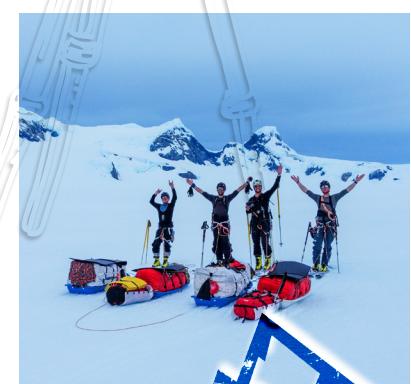
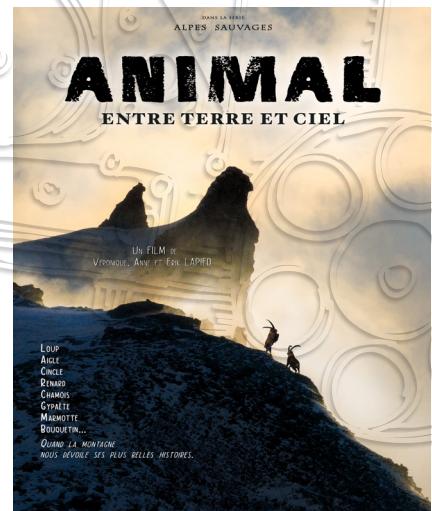
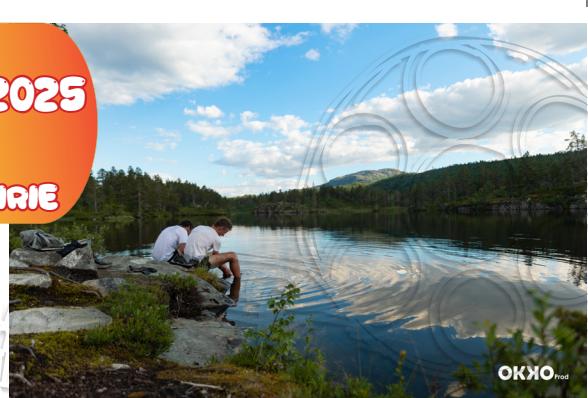
sur 760km à travers les rivières, lacs et champs de glace de Patagonie, tantôt en packraft, tantôt à pied ou à ski. Au cœur de ce projet, un objectif scientifique d'étude de la pollution microplastique de ces glaciers.

### Jeudi 23 octobre : L'ascension de Lizzie Le Blond

À l'aube du XXème siècle, l'alpiniste Lizzie Le Blond fut l'une des premières à avoir photographié la montagne et filmé les sports d'hiver dans les Alpes. Figure oubliée de l'Histoire, Lizzie a pourtant fondé le premier club Alpin féminin et documenté ses exploits dans sept livres et des milliers de photographies. Son œuvre hors du commun, renaît à travers ce film et porte avec elle toutes les femmes dont la mémoire a été effacée.

### Vendredi 24 octobre : The limit

Ce film répond à la question qu'on me pose souvent (et que moi-même je me pose) : pourquoi ? Pourquoi j'emmène mon vélo là-haut ? Pourquoi accepter ces risques ? Quelle est l'éthique, quelles sont les règles ? Quel est le sens de tout ça ? Cette ligne de descente était parfaite pour une telle introspection, car elle est absurde, aberrante. En descendant cette face avec mon VTT, j'ai conscience d'amener la pratique du vélo de montagne à ses limites. J'ai également poussé mon corps et mon esprit à leurs limites. Mais c'est aux limites qu'on trouve les réponses...



### Attention, changement de lieu

Le festival déménage !  
Cette année les projections auront lieu à la **mairie, 2 chemin des Érables**.

## RENDEZ-VOUS « CULTURE »



### REGARDS CROISÉS SUR LA SANTÉ

Notre environnement est riche en structures médicales : l'unité médicale du Léman, la clinique Pierre de Soleil, le centre médico psychologique et espaces de rééducation... Ce patrimoine « santé » plutôt fourni sur la commune ouvre l'idée d'un projet innovant : **le Ciné Santé.**

En effet, les films sont un moyen de sensibiliser, d'informer et de mieux renseigner sur les maladies, les infections, les handicaps... Des courts métrages seront diffusés sur des thématiques sociétales, ils permettront échanges, rencontres, et synergie entre les habitants, les pouvoirs publics et les établissements de santé.

La première projection de notre cycle Ciné-Santé ouvert à tous, alliant culture, réflexion et échanges autour de la santé a été lancé le 27 juin dernier dans la salle du Conseil Municipal. En ouverture de cet événement le film « Invincible » d'Olivier GOY.

Olivier GOY est atteint de la maladie de Charcot : c'est une maladie neurodégénérative mortelle et orpheline qui se traduit par une paralysie progressive des muscles et qui affecte aussi la phonation et la déglutition. Elle laisse, par contre, les capacités intellectuelles du malade intactes.

*« Imaginez une mauvaise nouvelle. Le genre de nouvelle qui remet tout en cause. C'est ce qui est arrivé à Olivier GOY un matin de décembre 2020. En une phrase, le diagnostic tombe : il ne lui reste probablement plus que trois ans à vivre et aucun traitement. Mais Olivier a décidé d'ignorer ce compte à rebours. Il compte bien vivre à fond et profiter de chaque seconde ».*

Après la projection, des professionnels de santé, des patients, des accompagnants ... répondent aux questions du public. Ce moment d'échanges se veut bienveillant et constructif, encourageant une meilleure compréhension de la maladie. Ces rencontres, à travers des témoignages de patients et/ou de médecins visent à mieux comprendre le combat que vivent chaque jour des milliers de personnes touchées par la maladie.

Pour clore ce premier évènement, Olivier GOY, non présent, a adressé un message oral à l'assistance que nous partageons au travers de notre Magazine... le voici, ci-contre !

A l'issue de ce débat, les parents vétraziens et la sœur d'Olivier, Virginie Anthonioz, ont offert un verre de l'amitié aux personnes présentes et expliqué leur combat familial et quotidien.



Mesdames et Messieurs,

A défaut d'être à vos côtés à la mairie de Vétraz, je vous ai enregistré quelques mots.

Avant toute chose, merci. Merci d'être là aujourd'hui, de tout cœur. Merci Monsieur le Maire. Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cette projection possible.

**Cinq années.** Cinq années depuis ce jour de 2020 où j'ai appris que ma vie allait changer. Pas un changement de cap, non : un renversement de tout.

Ce qui m'a sauvé, ce n'est pas de lutter contre. C'est d'accueillir, de transformer, et surtout de partager.

En cinq ans, j'ai perdu beaucoup. Mais j'ai aussi gagné l'essentiel. Une voix nouvelle, même si elle est synthétique. Une mission nouvelle, même si elle ne figurait sur aucun plan de carrière. Et une famille élargie, celle des Invincibles.

J'ai compris que la maladie de Charcot, aussi implacable soit-elle, ne peut rien contre un projet collectif, contre une volonté partagée d'avancer - pour les autres, avec les autres.

J'ai compris que la maladie de Charcot, aussi implacable soit-elle, ne peut rien contre une femme, des enfants et une famille aimante.

Ce que ces années m'ont appris. Elles m'ont appris que le courage n'est pas l'apanage des héros.

Que les Belles Personnes ne sont pas que celles qui réussissent, mais celles qui osent encore aimer, donner, s'impliquer, même dans la tourmente.

Elles m'ont appris que la recherche ne manque pas d'intelligence, mais de liens, de ponts, de passerelles entre les laboratoires, entre les pays, entre les disciplines. Et d'argent, bien sûr !

Elles m'ont appris que la fragilité peut devenir une force, et qu'une seule vie transformée en flambeau peut éclairer bien plus grand qu'elle-même.

Et maintenant, le futur. Parce que nous ne nous arrêtons pas là.

Aujourd'hui, je vous l'annonce avec émotion : l'alliance CURE-ND for ALS est officiellement lancée.

Une alliance sans précédent entre les meilleurs centres de recherche européens :

- Mission Lucidity en Belgique,
- le DZNE en Allemagne,
- le UK Dementia Research Institute au Royaume-Uni,
- et l'Institut du Cerveau, ici en France.

2 500 chercheurs qui partagent tout : leurs données, leurs outils, leurs hypothèses.

Un modèle totalement intégré, inspiré de ce qui fonctionne dans d'autres pathologies.

Et une promesse, un objectif : trouver, enfin, des traitements contre cette maladie qui n'en a toujours aucun.

Ce que nous faisons avec cette alliance, c'est changer les règles du jeu. Nous ne voulons pas saupoudrer les efforts : nous voulons les aligner, les rendre puissants, durables, irrésistibles. Et cela commence maintenant.



Grâce à votre soutien, nous avons déjà levé plus de 3,4 millions d'euros en France et au Canada. Grâce au film, au livre, aux concerts, aux mécènes, et à chacun d'entre vous.

Grâce au fonds « Invincible été », nous allons pouvoir encore aller plus loin. Plus longtemps. 99 ans ! Objectif un million d'euros par an.

Pour finir... Je veux que vous repartiez avec une certitude : votre présence compte. Chaque regard, chaque mot, chaque sourire ici aujourd'hui est un maillon de la chaîne. Une chaîne de sens, d'espérance, d'action. Continuez. Parlez. Transmettez.

Aidez-nous à faire connaître cette maladie, à soutenir cette alliance, à porter encore plus loin cette dynamique européenne.

Parce que plus rien n'est impossible quand nous sommes nombreux à y croire.

Merci du fond du cœur.

Et à très bientôt pour les prochaines pages de cette aventure humaine.

### Soutenir cette action ?

Vous souhaitez soutenir cette action, les références ci-après vous le permettront :

- <https://institutducerveau.org>
- <https://www.invincible-ete.com/don>

ou en flashant le QR code ci-contre.



## RENDEZ-VOUS « CULTURE »

# EXPOSITION « LES JUSTES DE L'ÂME » SONT PASSÉS CHEZ NOUS

Nicolas PÉCHÉ est un artiste peintre plasticien écrivain symboliste.

Il a une palette d'expression riche, ne s'interdit rien, peinture, sculpture, installation, art numérique, vidéo, tous les supports et toutes les techniques forment son univers artistique. Ses inspirations lui viennent de ses valeurs sociales, sociétales et environnementales.

Sur cette œuvre, « Les Justes de l'âme » issus de pays différents, de confessions diverses, ces femmes et ces hommes, ouvriers, paysans, industriels, enseignants ou commerçants, tous combattants de l'ombre, avaient un but commun pendant la seconde guerre mondiale : triompher des atrocités au péril de leur vie pour retrouver la paix. Son œuvre monumentale s'est exposée dans la salle du conseil municipal. Nicolas a présenté et expliqué les motivations de cette impressionnante réalisation qui a nécessité plus de 1800 heures de recherches et de travail.

Cette œuvre qui se veut porteuse d'espoir et d'optimisme doit être également un moyen de lutter contre l'oubli car pour l'artiste, « l'oubli est la porte de la possible répétition ». Cette création propose deux niveaux de lecture, l'un à distance qui fait apparaître un œil « car l'œil est la fenêtre de l'âme qui permet à l'image d'entrer en nous, de voir et d'observer le monde », dit l'artiste, et l'autre plus rapproché, qui permet d'identifier ces héros.

Jeudi 3 juillet, les élèves de l'école Françoise Dolto ont été accueillis par Nicolas pour une présentation plus détaillée de l'œuvre : *Les professeurs ont été supers pendant la présentation. C'était un moment convivial, très interactif et avec des élèves qui étaient de ce fait très intéressés par l'œuvre. Les questions ont fusé de toutes parts. De beaux messages de paix, de fraternité, de préservation de l'environnement et d'espoir ont été partagés avec eux ce matin.*

Pour suivre toute l'actualité de Nicolas Péché : <https://www.artmajeur.com/nicolas-peche>

*L'œuvre phare de cette série « juste de l'âme » est une toile commémorative de 44 portraits symbolisant 1944 et un 45ème en photographie pour 1945 qui signe le renouveau, le changement et le basculement dans une nouvelle ère de la société.*  
(© artmajeur.com/nicolas-peche)



## « LES WINYE DU CENTRE-OUEST BURKINA FASO »

Le vernissage de l'exposition consacrée au peuple Winye du Burkina Faso, réalisée par Patrick Darlot, a eu lieu le mardi 23 septembre. L'événement a offert au public une immersion dans l'histoire, les traditions et les coutumes de cette communauté encore peu connue, mais riche d'un patrimoine culturel remarquable.

Lundi et mardi, ce sont les écoliers de l'école Françoise Dolto ainsi que ceux de l'école Montessori de l'agglomération annemassienne qui ont eu le privilège de découvrir l'exposition. Curieux et attentifs, les enfants ont posé de nombreuses questions, témoignant de leur vif intérêt pour la vie quotidienne, les rituels et les savoir-faire des Winye. Une belle ouverture sur le monde qui a permis d'allier découverte culturelle et pédagogie.

Un grand merci à Laurence Mattet, présidente de la Fondation Barbier-Mueller, dont le prêt d'expositions d'une telle qualité rend possible la rencontre entre les jeunes générations et des cultures venues d'ailleurs.

### Une collaboration fructueuse

Cette exposition s'inscrit dans la continuité de celle consacrée aux Chepang du Népal par le Dr Adrien Viel, présentée en 2024. La mairie de Vétraz-Monthoux et la Fondation culturelle Musée Barbier-Mueller renouvellent ainsi une belle collaboration. Après le Népal, elles mettent en lumière les Winye, un peuple du Burkina Faso étudié par le Pr. Jean-Pierre Jacob, dont la Fondation a publié une monographie de référence.

### Une immersion au cœur d'une culture méconnue

La Mairie de Vétraz-Monthoux accueille, du 15 septembre au 15 décembre 2025, une exposition exceptionnelle consacrée aux Winye, un peuple du centre-ouest du Burkina Faso. Réalisée en collaboration avec la Fondation culturelle Musée Barbier-Mueller, cette présentation met en lumière les photographies de Patrick Darlot, qui a consacré plusieurs décennies à documenter les traditions et les évolutions de cette communauté.

À travers des images saisissantes, l'exposition plonge le visiteur dans la vie quotidienne des Winye, leurs danses masquées et surtout leurs rituels funéraires, au cœur de leur vision du monde.

### L'importance des funérailles dans la culture winye

Chez les Winye, réussir sa mort et les funérailles accomplies en son nom est parfois considéré comme plus important que réussir sa vie. Ces cérémonies, d'une grande richesse symbolique, ne se limitent pas à accompagner le défunt : elles permettent aussi de régler ses dettes envers les différents groupes qui ont contribué à

son existence – la parenté maternelle, les castes, ou encore les alliés sociaux.

Ces rites, au cœur de la vie sociale et spirituelle des Winye, tendent cependant à disparaître. L'islam et l'évangélisme, en plein essor au Burkina Faso, proposent des funérailles plus simples, rapides et moins coûteuses, adaptées aux réalités économiques actuelles, mais fragilisant peu à peu la transmission des coutumes ancestrales.

### Le regard de Patrick Darlot

Ingénieur et photographe, Patrick Darlot parcourt depuis les années 1990 l'Amérique du Sud et l'Afrique pour saisir les cultures dans leur diversité. Avec patience et respect, il a su établir une relation de confiance avec les Winye, qui lui ont ouvert les portes de leurs villages et de leurs rituels.

Ses photographies ne sont pas de simples portraits : elles captent l'intensité des regards, la force des gestes et la complexité des rituels. Elles révèlent une culture vivante, traversée par les tensions entre passé et présent, tradition et modernité.

### Une exposition entre art et anthropologie

L'exposition Les Winye du Burkina Faso est une invitation à la découverte et à la réflexion. Elle interroge notre rapport à la vie, à la mort et à la mémoire collective, à travers le prisme d'une culture où le décès ne marque pas une fin, mais un passage. Les visiteurs découvriront comment, à travers les funérailles, les Winye construisent le lien entre les vivants et les ancêtres, et comment ces pratiques, menacées de disparition, demeurent pourtant essentielles à l'équilibre de leur société.



Pendant 50 ans, le Refuge de l'Espoir  
a été financé uniquement par des membres et des dons

## AIDEZ-NOUS

Continuez à  
le soutenir  
pour les années  
à venir.

Nous avons  
besoin  
de vous.



Soyez adhérent  
de votre  
Refuge de  
l'Espoir

Cotisation 30€  
Annuelle



284 route de la Basse Arve, 74380 ARTHAZ PND 04 50 36 02 80  
ANIMAUX SECOURS REFUGE DE L'ESPOIR

encart publicitaire offert par TESSOR

**jean Lain**  
MOBILITÉS

**VOTRE PROCHAINE  
SOLUTION DE  
MOBILITÉ VOUS  
ATTEND CHEZ  
DS, OPEL ET CITROËN  
À VÉTRAZ-MONTHOUX**

CITROËN DS AUTOMOBILES OPEL

118 RTE DE TANINGES, VETRAZ-MONTHOUX

**IPERE & FILS descombes**

CARRIERES DU SALEVE / SABLES ET GRAVIERS / RECYCLAGE / TRANSPORTS

- EXPLOITATION DE CARRIERES
- VALORISATION ET RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES
- TRANSPORT DE MATERIAUX
- REMBLAITEMENT DE SITES
- ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

34, chemin de Balme  
Le Pas de L'Ecelle  
74100 ETREMBIERES  
TEL. +33 (0)4 50 39 78 00  
[www.carrieres-descombes.fr](http://www.carrieres-descombes.fr) [contact@carrieres-descombes.fr](mailto:contact@carrieres-descombes.fr)



**SCARAMUZZINO SARL**

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales

04 50 39 38 01 @ [info@scaramuzzino.fr](mailto:info@scaramuzzino.fr)

[www.scaramuzzino.fr](http://www.scaramuzzino.fr)

*Bernard Coaud*  
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures  
Revêtement sols & murs  
Décorations  
Pose de parquets  
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe  
74100 VETRAZ MONTHOUX

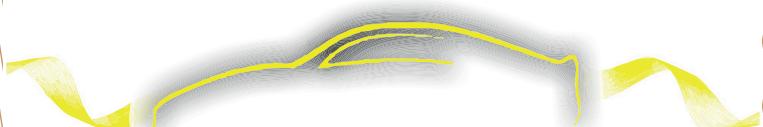
ZA de Findrol  
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02  
Port : 06 08 78 40 13

[cocaud.bernard@gmail.com](mailto:cocaud.bernard@gmail.com) - [www.bernard-cocaud-peinture.fr](http://www.bernard-cocaud-peinture.fr)

**CARROSSERIE  
DELEAVAL**

**DELEAVAL YANN**  
REPARATIONS  
TOUTES MARQUES  
TOUTES ASSURANCES



[carrosseriedeleaval@wanadoo.fr](mailto:carrosseriedeleaval@wanadoo.fr)

+33 4 50 39 39 00  
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Erables - ZA  
74100 VETRAZ-MONTHOUX

**KILICASLAN**  
CRÉATION

Entreprise Générale du Bâtiment  
Certifié Meilleur Apprenti de France 1998  
06 59 05 92 25 [kilicaslanpeinture@yahoo.fr](mailto:kilicaslanpeinture@yahoo.fr)

# LES ASSOCIATIONS EN ACTION



## UN POUR TOUS, TOUS POUR LES ASSOS !

Samedi 6 septembre, notre commune a vibré au rythme de la vie associative !

Vétraz-Monthoux dispose d'un tissu associatif riche. En effet, avec pas moins de 40 associations actives dans des domaines très variés, les vétraziens disposent d'une offre d'activités attractive et conséquente.

Un grand merci à toutes les associations présentes ce jour-là, pour leur engagement quotidien, leur énergie et leur passion.

Merci également aux nombreux visiteurs venus découvrir, échanger et s'inscrire : votre présence fait vivre ce bel élan collectif. Grâce à vous tous, cette édition du FORUM DES ASSOCIATIONS est une réussite !

## L'UNC 74 VÉTRAZ-MONTHOUX ET LES ÉCOLES

Le vendredi 20 juin 2025, notre association a exercé son devoir de mémoire, en organisant un déplacement sur le plateau des Glières pour une classe de CM2 de l'école René Cassin.

Départ prévu à 8 heures avec 25 enfants et un professeur, ainsi que 6 membres accompagnateurs de l'UNC 74 VÉTRAZ-MONTHOUX. Le beau temps est de la partie en ce début de journée.

De la stèle sur laquelle est apposé l'appel du Général de Gaulle, jusqu'au monument commémoratif de la Libération, le professeur Benjamin OLIVIER, a conduit les enfants de point en point, en leur donnant les informations sur l'histoire de ce plateau, il y a plus de 80 ans. Les enfants n'hésitent pas à poser des questions aux adultes et lisent quelques passages des textes figurant sur les panneaux indicatifs.

A midi, tous partagent un grand pique-nique, dans la bonne ambiance, les enfants en profitent pour se défouler au grand air.

Après ce moment de récréation, direction le site de Morette. Pour le début de l'après-midi, c'est un film sur les événements qui se sont déroulés sur le plateau des Glières qui est projeté aux élèves ; le plateau enneigé figurant sur l'écran ne ressemble en rien à celui que nous avons parcouru le matin. Après cette vision de ce qu'ont vécu nos soldats, réalité à bien intégrer, en compagnie d'une guide du site et par petits groupes, un petit quiz est réalisé sur quelques soldats reposant dans ce cimetière.

Très belle journée, tant pour les enfants que pour les membres de l'UNC 74 VÉTRAZ-MONTHOUX.

Les participants : Jean-Claude Amoudruz, Pierre Béguin, Jean-Claude Hamoneau, Jean-Claude Lambert, André Vidonne, et Guy Lambelet représentant également la municipalité.

Jean-Claude Hamoneau  
Président de l'UNC-74 Vétraz-Monthoux

En conclusion, le message de M. Olivier : « *La rencontre entre les élèves et les anciens combattants fut riche d'échanges. A perpétuer car c'est toujours un réel plaisir de partager entre générations.* »



@ jchamoneau@hotmail.fr  
06 03 29 24 73



# LES ASSOCIATIONS EN ACTION

## LES 3G D'IMPRO POSENT LEURS VALISES À VÉTRAZ-MONTHOUX

Après 14 ans d'improvisation théâtrale, de cabarets, de rencontres et d'animations, l'association 3G d'impro déménage à Vétraz-Monthoux !

Fondée en 2011 par un petit groupe de passionnés, l'association a pris de l'ampleur au sein de l'agglomération annemassienne et vous donne rendez-vous dès le 1 novembre pour une soirée d'improvisation.

Entre la petite salle communale et la maison Albert Roguet, notre planning de spectacles est déjà bouclé pour la saison qui s'annonce. Venez vous divertir avec nous et passer de belles soirées pleines d'émotions, de rires et de surprises ! Les 3G d'impro seront là pour vous !

Nos premières dates pour la saison 2025 / 2026 :

- 01.11.25 spectacle d'Halloween - petite salle communale,
- 06.12.25 spectacle de Noël - petite salle communale,
- 07.02.26 spectacle St Valentin - Maison Albert Roguet,
- et bien d'autres...



<https://3gdimpro.wordpress.com/>  
asso3gdimpro@hotmail.fr  
07 61 41 33 78



## LE JUDO CLUB SOUFFLE SES 35 BOUGIES !

Présidé par Véronique Patris, le judo club fondé en 1990, a fait ainsi sa 35<sup>ème</sup> rentrée.

Depuis le 16 septembre, de nombreux jeunes judokas ont repris le chemin du tatami.



[www.judo-jujitsu-gaillard.com](http://www.judo-jujitsu-gaillard.com)  
judoclubgaillard@gmail.com  
06 07 34 98 24





## LA CHORALE *LES COPAINS D'ABORD* DE VÉTRAZ MONTHOUX



La chorale « Les copains d'abord » a pris son activité en septembre 2023. Actuellement, dirigée par le jeune et dynamique Yoann POURRE, pianiste, compositeur et chef de chœur, elle interprète principalement des chansons du répertoire français.

Sur la saison 2024/2025, la chorale « Les copains d'abord » a participé aux cérémonies officielles de notre commune : 11 novembre et 8 mai. Elle a également donné deux concerts dans l'église Saints-Pierre-et-Paul :

- l'An Neuf avec la chorale genevoise « Chantons Ensemble»
- le Concert de Printemps avec l'Harmonie de Bonne.

Composée de 16 choristes, la saison 2025/2026 a démarré à la rentrée, les répétitions ont lieu le vendredi soir, et de nouveaux membres sont les bienvenus !

Il n'est pas nécessaire d'être choriste aguerri, les débutants sont acceptés et chaleureusement accueillis. L'essentiel est l'envie de chanter dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle !

Consultez notre page : <https://www.facebook.com/p/Vétraz-musique>

### Qui est Yoann POURRE ? Il est ainsi présenté !

Débutant l'apprentissage du Piano avec Jocelyne Barotto, marseillais bon teint, Yoann Pourre joue ses premières notes de musique dans la Cité Phocéenne, et commence à improviser et composer à l'âge de 14 ans. Il entre au CRR d'Aix-en-Provence en 2014 et obtient un DEM de piano en 2016 (classe d'Hubert Woringer). Il se perfectionne auprès de Bernard d'Ascoli, puis vole vers Genève en 2018 et intègre la Haute École de Musique, loin des rayons méditerranéens... Il y obtient une licence et deux masters en piano et en sciences de l'éducation (classes de Dominique Weber puis de Louis Schwizgebel). Il enseigne le piano à Genève et en France, notamment au sein du Conservatoire International de Musique (CIM).

Plutôt deux fois qu'une, il étudie l'improvisation à Genève avec David Marteau et commence, en marge de ses compositions, à improviser pour des ciné-concerts aux cinémas du Grütli. Il y accompagne notamment Le voyage dans la Lune, et d'autres courts métrages de G. Méliès, Le tour de la Terre en avion de W. Wolff, Monte là-dessus ! de F. Newmeyer et S. Taylor, ou encore All Wet de J. Davis, Charlot patine, Charlot fait du cinéma ou encore Charlot et le Comte. Ces moments lui permettent de mettre en œuvre sa verve musicale, dans une démarche souvent proche du mickeymousing, et différente de son esthétique musicale habituelle.

Gravitant sur deux villes à la fois, épris de chant lyrique, il accompagne et coache des chanteurs de tous horizons, lui-même

étant Baryton. Entré au CRR de Marseille en 2019, il obtient en 2024 un DEM de chant lyrique à l'unanimité et félicitations (classe de Magali Damonte). Il étudie actuellement avec Francis Dudziak. Baryton soliste dans la messe de Franck en la majeur (Genève, Juin 2024), il se produit également comme choriste dans divers ensembles vocaux Genevois, dont la Fontana Cantabile. Sa névrose lyrique le pousse à diriger notamment le Chœur Anguélos, chœur d'adolescents à voix mixtes, fusionnant projet éducatif ignatien, dépassement de soi, vivre ensemble et musique, dans des tournées en France et à l'International (Allemagne, Suisse, Italie, Slovénie, Canada). Ce désir de transmission est le centre de ses intérêts, c'est pourquoi il enseigne depuis l'obtention de son premier diplôme. En 2023, il fonde l'Ensemble Vocal Echansonnerie (EvE) et démarre en 2024 un nouveau chœur d'enfants, Auguè, à l'établissement primaire de Chevreul Blancarde à Marseille.

Désireux d'infliger à ses contemporains de réjouissantes parties de déchiffrage, sur commande de festivals, il compose aussi, dans un style personnel beaucoup trop post-romantique, influencé par Debussy, Ravel, Medtner, Poulenc, Fauré ou encore Franck. Plusieurs de ses œuvres sont enregistrées ou créées publiquement (Aix en Provence Nuits Pianistiques, Les nuits Lyriques du Ventoux, Les Alpilles Musicales, La Nuit Bleue à Genève, Fête des Claviers à Genève), notamment Diffractions (2021), Anamnèse (2022), plusieurs œuvres vocales - Ave Maria, Notre Père, Prière d'Anguélos - (2023), ou encore Sonate S.T.A.N. (2024).

Il admire aussi Corrette, Grieg, Cimarosa et Soler, compositeurs moins joués, qu'il défend en récital au même titre que ses œuvres et celles de ses contemporains, mais pas pour les mêmes raisons. Ses doigts ne pouvant se satisfaire d'un seul médium, il se forme aussi au clavecin, au piano-forte, et à l'orgue. Il est lauréat des prix CMF 2007 et 2012, du Prix CIC Michel Lucas 2018 comme pianiste, ainsi que lauréat de la Fondation Daverio 2022 comme chanteur lyrique.

Formant le Duo Napolon avec le contrebassiste Rémy Bres, il se produit dans plusieurs festivals (La Folle Criée, Lavaux Classic, Festival Durance-Luberon, Festival Musiques Interdites, Festival Musique dans la rue...). Également en duo avec la pianiste Lucie Favier (Duo Impact), il donne à entendre sur scène le riche répertoire à deux pianos ou piano quatre mains.



# LES ASSOCIATIONS EN ACTION

## P&C HANDICAP

Chères Bienfaitrices, Chers Bienfaiteurs l'Association P&C Handicap a célébré l'année dernière son 5<sup>ème</sup> anniversaire à la Maison Communale Albert Roguet en présence de Monsieur Patrick ANTOINE Maire de Vétraz-Monthoux, de Pascal Laidet Directeur Général de Migros France, de Frédéric CORCELLE Directeur de Migros Etrembières, et de notre invité d'honneur Christian GOBÉ.

Merci Infiniment à tous nos invités, nos bénévoles et partenaires donateurs pour les lots de la tombola avec une vingtaine de gagnants à savoir Migros France, la Ferme de Corly, le Restaurant Salle Gosses, Restaurant le Continent et le Champagne prestige gold Suisse .

Un défilé de mode humanitaire de la Styliste en situation de handicap 2T Design accompagnée d'une dizaine de mannequins volontaires.

Plus de 150 partenaires donateurs, membres d'honneur et bénévoles ont bénéficié des diplômes d'honneur signés par le Maire de Vétraz-Monthoux en reconnaissance à leur précieux soutien

depuis notre création en 2019.

Ensemble agissons efficacement et durablement pour l'inclusion des Personnes en situation de handicap !!!

L'association P&C Handicap est très active et distribue énormément de dons en matériel médical, fauteuils roulants, bêquilles, déambulateurs, lits médicalisés, Ceintures lombaires, attèles, les consommables, produits textiles etc...

Depuis notre création, nous avons expédiés 7 containers de dons au profit des personnes handicapées défavorisées et centres hospitaliers du Cameroun.

Nous exprimons nos sincères remerciements à l'Etat du Cameroun pour leur précieux soutien au travers du Ministère des Finances et La Direction Générale de la Douane pour la facilitation de l'exonération douanière à titre exceptionnel .

Merci à la Mairie de Vétraz-Monthoux et de Kribi au Cameroun. Infiniment merci à tous nos partenaires donateurs en France et Suisse : Humatem France, Migros France, AIMA, Centre Hospitalier des Savoie Bouchons 74, Espace Handicap



@ pchandicap@yahoo.fr  
06 60 59 21 16

Distri Medical Club, La Fondation Armée du Salut, Clinique de la Source en Suisse, le Centre Commercial Shopping Etrembières, la Ferme de Corly...

Grand merci à tous les donateurs, mécènes, nos membres fondateurs et bénévoles pour leur implication... des dons d'une valeur de plus de 600.000€ ont été distribués.

Rejoignez-nous dans cet élan de solidarité humanitaire par vos précieux Dons et soutien multiformes.

Ensemble agissons efficacement et durablement pour l'inclusion des Personnes en situation de handicap.

*L'Union Fait la Force.*



Cette saison encore, le club bat son record historique avec plus de 460 licenciés, présents dans toutes les catégories, des Baby aux Vétérans. La réputation de l'US Vétraz en matière d'organisation attire chaque année davantage... au point que les places se réservent dès le mois de mai !

Pour garantir un encadrement de qualité, nous franchissons un nouveau cap : deux éducateurs rejoignent l'équipe professionnelle cette saison pour épauler la directrice technique dans la coordination générale du club. L'association poursuit ainsi sa structuration pour continuer à offrir le meilleur en termes d'accueil, de formation et d'éducation.

### Mais l'aventure ne s'arrête pas là !

Nous recherchons encore des parents et/ou éducateurs bénévoles pour compléter notre staff technique. Que vous

## L'US VÉTRAZ RECRUTE !

soyez déjà formé ou non, le club vous accompagnera grâce à des formations fédérales et internes, et vous donnera les moyens de gagner en confiance à travers des responsabilités et un accompagnement personnalisé. Amoureux du ballon rond, toutes les catégories vous attendent pour vivre de grands moments sur et en dehors du terrain.

► Contactez-nous dès aujourd'hui : [e.puget@usvetraz.com](mailto:e.puget@usvetraz.com)

### Le pôle féminin poursuit aussi sa croissance !

Nous recrutons des joueuses nées entre 2011 et 2016, débutantes ou confirmées, pour compléter nos deux équipes 100 % féminines. Petit à petit, l'US Vétraz s'impose dans la discipline et compte, à terme, proposer la pratique féminine à tous les âges. Les deux équipes engagées en championnat affichent déjà de belles ambitions : la formation porte ses fruits !

À l'US Vétraz, nous avançons pas à pas, avec patience et ambition, en préservant un équilibre financier sain et en cultivant une image sportive et organisationnelle exemplaire.

*Rejoins la famille rouge et noire dès maintenant et partage nos valeurs éducatives dans une ambiance à la fois conviviale et structurée.*



Plus d'infos : [www.usvetraz.com](http://www.usvetraz.com)

@ [contact@usvetraz.com](mailto:contact@usvetraz.com)

06 14 62 27 44

Suis-nous sur Facebook : US Vétraz



## LES MONTE TOUT FÊTENT LEURS 20 ANS SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !



Il y avait de l'énergie et des sourires le lundi 5 mai pour célébrer un bel anniversaire : les 20 ans de l'association cycliste Les Monte-Tout ! Vingt années de passion, d'efforts collectifs, de sorties sportives... et surtout, de convivialité.

Pour l'occasion, les membres du club ont eu la joie de recevoir leurs nouvelles tenues, flambant neuves, qui marquent un tournant symbolique pour le groupe. Ces équipements ont été en partie sponsorisés par la commune, signe fort de son engagement en faveur du tissu associatif et de la pratique sportive locale.

### Un bel exemple de dynamisme et d'esprit d'équipe

Depuis deux décennies, Les Monte-Tout roulent avec enthousiasme sur les routes de la région, enchaînant les

kilomètres dans une ambiance toujours bienveillante et motivante. Que l'on soit cycliste confirmé ou amateur du dimanche, chacun trouve sa place au sein de ce groupe où le sport rime avec plaisir partagé.

### Soutenir les associations, c'est soutenir la vie locale

La commune est fière d'accompagner des initiatives comme celle des Monte-Tout. Car derrière chaque association, il y a des bénévoles engagés, du lien social, et la promotion de valeurs essentielles : solidarité, persévérance, anté, et respect.

**Joyeux anniversaire aux Monte-Tout !** Et longue vie à ce bel esprit de groupe qui donne envie de pédaler, encore et toujours, vers de nouveaux horizons.

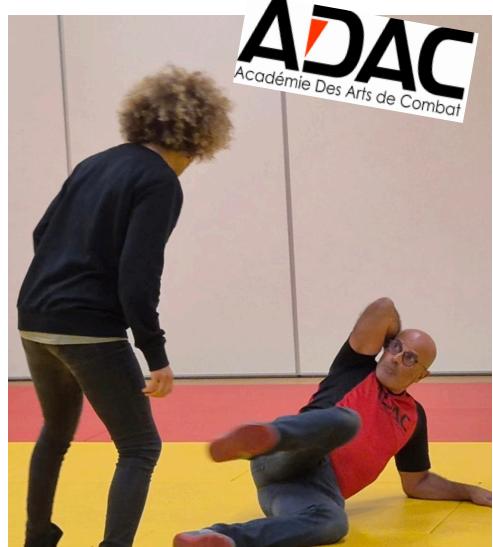
*i* <https://monte-tout.e-monsite.com/>  
*@* imazzella@orange.fr  
*06* 50 78 25 21

## VÉTRAZ ADAC HAUTE-SAVOIE SELF-DÉFENSE ET SPORTS DE COMBAT

Vétraz ADAC Haute-Savoie vous propose 4 disciplines enseignées par un staff de 10 moniteurs diplômés fédéraux :

- La savate boxe française, boxe pieds-poings à partir de 13 ans
- La défense de rue, self-défense mixte
- Le kids training, self-défense adapté aux enfants de 7 à 12 ans
- L'amazon training, self-défense adapté à un public exclusivement féminin, à partir de 16 ans
- Cours privés self-défense féminine à domicile :  
[06 76 77 74 84 - francoisvadala1@gmail.com](mailto:francoisvadala1@gmail.com)

Des stages et des formations sont proposés tout au long de la saison.



*i*
  
[www.vetraz-adachautesavoie.fr](http://www.vetraz-adachautesavoie.fr)  
[www.adacfrance.fr](http://www.adacfrance.fr)  
*@* francoisvadala1@gmail.com  
*f* Amazon training Vétraz Adac  
*f* Vétraz Adac Haute Savoie  
*06* 76 77 74 84

# LES ASSOCIATIONS EN ACTION



@ clubcolline@orange.fr

04 50 37 09 91/06 74 94 71 97

## UNE BONNE AMBIANCE AU CLUB DE LA COLLINE

Les activités du Club ont réuni au fil des saisons, bon nombre de ses adhérents à la Maison des Associations, mais également lors d'animations extérieures gustatives telles que les beignets de patates, filets de perches..

Le voyage du 12 au 15 septembre fut un succès. Les 46 participants ont apprécié le programme : la visite samedi du Château de Versailles et de ses jardins, en soirée le spectacle des Grandes Eaux Nocturnes.

Dimanche matin, pour rejoindre en bus, le Passage Jouffroy, lieu de rendez-vous, au centre de Paris, de très nombreux monuments et immeubles à l'architecture haussmannienne ont été admirés. A l'arrivée, dans ce passage couvert aux boutiques « rétro », une visite spectacle théâtrale et comique attendait les vétraziens pour leur plus grande satisfaction.

L'après-midi : croisière avec les bateaux parisiens et lundi matin : visite de Notre Dame de Paris et de ses environs avant de reprendre la route vers 14h00 pour la Haute Savoie.

Félicitations et merci à Éliane Merlin pour l'organisation sans faille ! Rendez-vous donné, au cours de cet automne pour les traditionnelles activités...



# LA COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE

## BIENVENUE CHEZ VOUS !

Le samedi 28 juin 2025, la municipalité a eu le plaisir d'inviter les nouveaux arrivants, à un petit déjeuner d'accueil convivial à la mairie de Vétraz-Monthoux.

Ce moment de rencontre a permis aux nouveaux résidents de :

- faire connaissance avec Monsieur le Maire Patrick ANTOINE et avec quelques adjoints et membres du Conseil Municipal
- obtenir un kit d'accueil
- poser des questions sur la vie locale
- échanger avec les élus, les services municipaux et les autres habitants

Le beau temps a permis de profiter de l'extérieur de la mairie et de son parc. Des discussions diverses et variées ont ponctué ces instants privilégiés. Cette rencontre a aussi permis aux nouveaux habitants de poser des questions, d'échanger avec les élus, et de rencontrer de nouveaux voisins.

Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes à ce rendez-vous. C'est un moment important pour nous. Nous voulons que chacun se sente bienvenu et trouve sa place dans notre commune. Le lien social commence dès l'accueil.

## PREMIERS PAS DANS LA VIE CITOYENNE

Au mois de juin dernier, le maire a eu le plaisir d'accueillir les jeunes de 18 ans conviés pour obtenir leur toute première carte électorale. Un moment fort et symbolique, placé sous le signe de la citoyenneté et de l'engagement démocratique.

En leur remettant ce précieux sésame, le maire a tenu à rappeler que voter, c'est bien plus qu'un droit : c'est un acte de confiance, de responsabilité et de participation active à la vie de la République.

Ce temps d'échange a également permis de transmettre les valeurs essentielles qui fondent notre démocratie : le respect du débat, l'attachement aux libertés et la fierté de faire entendre sa voix.

**Bienvenue dans la vie démocratique !**

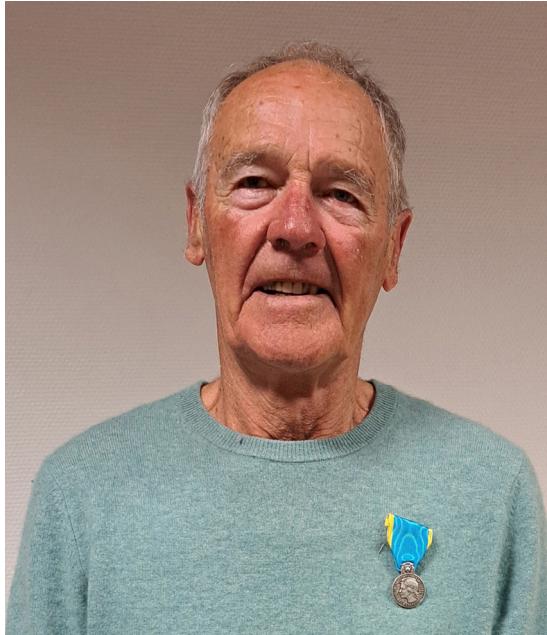


## COLIS DES AÎNÉS, UN RENDEZ-VOUS ATTENDU

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune a le plaisir de gâter ses aînés. Un colis gourmand sera offert à tous les Vétraziens âgés de plus de 75 ans.

Afin de conserver un peu de suspense, le contenu de ce cadeau restera une surprise... Vous serez prochainement informés, par courrier, des modalités pratiques pour la récupération de votre colis.

Par ce geste, la municipalité souhaite témoigner toute son attention et sa reconnaissance à celles et ceux qui font vivre la mémoire et l'histoire de notre commune.



Jack HILL né à Paris en septembre 1947, arrive à Vétraz-Monthoux en 1992; c'est en s'installant avec ses parents à Ferney-Voltaire en 1961 que Jack découvre la nature et les montagnes environnantes... Claude Cerret, un ancien conseiller municipal le présente dans un bulletin n° 37 de décembre 2013. « Avec un gros vélo routier, il commence à parcourir la région. A 18 ans, il signe sa première licence au Vélo Club d'Annemasse. Les kilomètres et les compétitions vont s'accumuler au fil des années... à 24 ans il remporte sa première victoire ; une cinquantaine d'autres vont suivre. Un peu plus tard, Jack habite à Annemasse et se déplace à vélo pour rejoindre son lieu de travail le CERN : 30 kms le matin et 80 kms au retour. Jack est président et animateur au Vélo-Club du CERN. Il crée en outre une section féminine que bon nombre de clubs envie... » Il devient, en toute logique, le fondateur et le responsable de la section féminine de l'association « Les Monte-Tout » de Vétraz-Monthoux. Il organise des sorties sur une journée avec un départ ou non de Vétraz-Monthoux, afin d'explorer des parcours en dehors de nos terrains de jeu habituels. Il a réussi à les amener progressivement au niveau de leurs homologues masculins. Les sorties organisées sont d'ailleurs le plus souvent mixtes. A son crédit, Jack a su entraîner des cyclistes, chacun à son rythme, ce qui leur a permis d'effectuer des sorties de plus en plus longues jusqu'à des sommets.

Un palmarès éloquent pour ce passionné de sport et de solidarité...

A l'invitation de M. le maire d'Annemasse Christian DUPESSEY et du président de

## UNE RÉCOMPENSE MÉRITÉE

La médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

l'Office Municipal des Sports d'Annemasse Christian FENEUL, la municipalité de Vétraz-Monthoux a répondu présente à la soirée organisée vendredi 16 mai 2025, par l'Office Municipal des Sports pour remettre des décos à cinq ambassadeurs du sport annemassien.

Une soirée remplie d'émotion... les différents discours évoquant la longévité de l'engagement remarquable de ces bénévoles ont été entendus et appréciés... en présence de personnalités Jacques LAGRANGE, président du comité départemental des médaillés Jeunesse et sports, Thierry COULON, président du comité départemental olympique, et de Patrick ANTOINE, maire de Vétraz-Monthoux, fier de son administré et de remettre à Jack HILL, la médaille d'Argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Bernard Couty a parfaitement retracé le parcours de ce dernier que vous découvrez ci-après :

**Patrick ANTOINE félicite Jack HILL qu'il vient de décorer**



**Jack HILL,**

*Bien qu'en toute simplicité, il se défende de n'avoir pas fait d'exploits extraordinaires, Jack HILL, a tout de même un parcours personnel étonnant et émouvant.*

*Après des années de recherches, ce n'est qu'en 2019 qu'il retrouve son père Clarence, soldat Américain qui débarqua en Normandie en 1944. Comme il le dit si bien : « Hélas trop tardivement mais une grande partie de ma vie a été enfin élucidée ». Cela ne l'empêchera pas d'avoir une grande affection pour sa maman, mais aussi pour son père adoptif, qui fut professionnellement pompier de Paris et qui a su lui inculquer cet esprit sportif et solidaire qui caractérise encore aujourd'hui la personnalité de Jack.*

*Notre ami, fait partie de cette phalange de coursier qui a fait les beaux jours du V.C. Annemasse, Jean PAÏS, Joseph et Marcel VERCCELLINI, Jean-Louis MICHAUD, votre*

*serviteur, et qui, en cet instant sont les derniers héritiers d'une époque que j'appellerai faste.*

*Bien qu'il n'en tire personnellement aucune "glorieuse" le palmarès de Jack est tout de même éloquent. De 1965 à 1990, il ne remportera pas moins de 50 victoires. Coureur, éducateur, il se dévouera beaucoup à la cause de cette discipline, au V.C.A, à L'U.C. Gex, puis de nouveau au V.C.A, avant de rejoindre le club Cyclo de Vétraz-Monthoux où, aujourd'hui il coache avec succès et dévouement un groupe de féminines. Après 30 ans d'efforts solitaires, ce compagnon hors du commun est passé à l'effort solidaire.*

*En 1978, il bat le record de France sur un home trainer à rouleaux (30H15'). Les dons récoltés à cette occasion serviront à l'achat d'un fauteuil roulant pour notre ami, Jean-Claude MORO, qui depuis hélas nous a quittés.*

*En 2013 : Afin de financer 2 fauteuils pour Annemasse-Handisport, il effectue un Tour de France assisté de quelques amis en partant de 7 points extrêmes de l'hexagone, soit 5000 Km en 32 jours sans repos.*

*En 2024 : Il participe à sa 30ème Coupe de Noël à Genève. 120 m de nage. Pour être complet sur son dévouement et ses engagements, l'hiver, il pilote un Kartski avec toujours Annemasse Handisport.*

*Son palmarès est à la fois une symbiose de performances sportives et d'actes bienfaisants. Au cours de ses 50 dernières années, il estime avoir parcouru, 785.000 Kms. Il a également à son actif, 2 tours du Lac Léman en 1 jour soit 330 Kms.*

*Face à un tel bilan, je suis aujourd'hui offusqué, et je pèse mes mots, qu'il lui aura fallu attendre d'avoir 78 ans, pour obtenir une médaille Jeunesse et Sport. Ce soir, ce manquement est en passe d'être comblé, il faut s'en féliciter !*

*En écrivant ces quelques lignes, je me suis dit que le parcours de Jack était tout de même une belle histoire. Certes, il n'est peut-être pas d'un enthousiasme communicatif mais il a su faire la différence entre l'essentiel et le superflu.*

*Bravo et félicitations à notre ami, Jack, pour cette médaille amplement méritée.*

*Bernard Couty*

**La Municipalité adresse ses sincères félicitations à Jack HILL.**



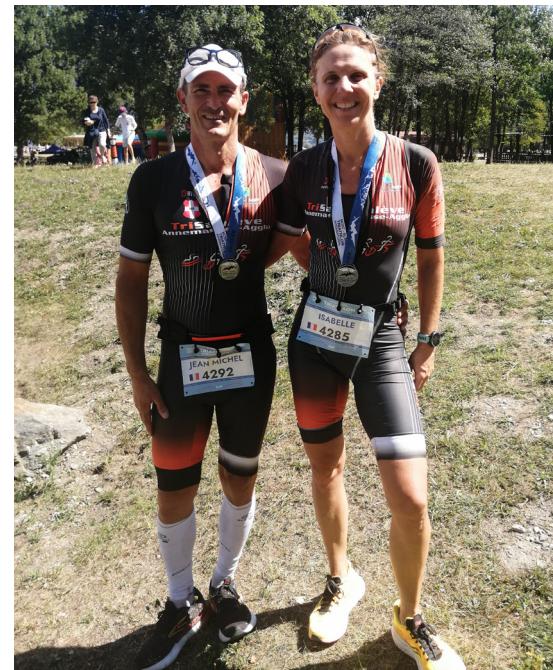
## UN DUO SPORTIF TOUT-TERRAIN !

Vous les avez peut-être déjà croisés sur leurs vélos ou courant sur les routes de notre commune sans pour autant vous douter que ces deux Vétraziens étaient des sportifs accomplis car ils restent discrets sur leurs exploits. Isabelle Mazzella et Jean Michel Beillon sont deux adeptes du triathlon, discipline qui enchaîne trois sports : la natation, le vélo et la course à pied.



Leur prochain défi sera de se qualifier tous les deux pour les championnats du monde Ironman à Hawaï (3,8km de natation, 180km de vélo, 42,2 km de course à pied) mais en attendant ils nous réservent encore de belles courses (Frenchman, T24) et foisonnent de projets comme un itinérant à vélo pour relier la Méditerranée à Jausiers (04) et nous avons hâte de continuer à suivre leurs exploits.

Très impliqués dans la vie de la commune à travers l'association des Monte Tout dont Jean Michel est le président et dans l'agglo à travers le club de triathlon du Trisalève dont Isabelle est co-présidente, nous avons souvent l'occasion de les rencontrer à la mairie pour nous aider dans l'organisation de manifestations (fête du sport, bénévolat, forum des associations ...) pour lesquelles ils sont toujours disponibles avec le sourire ! Le dimanche 18 mai 2025, Jean-Michel était qualifié pour les championnats du monde du Challenge Family en Slovaquie dans la distance Half Ironman (1,9km de natation, 90km de vélo et 21,1 km de course à pied), il est arrivé 33<sup>ème</sup>. Isabelle a fini 15<sup>ème</sup> l'an dernier en 5h33 après une très belle course.



## L'ÉCHO DU CONSEIL ... LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site Internet de la commune.

### Délibération n° 2024-090 du 21.10.2024 Lieudit « Hauteville » : acquisition de la propriété de M. Alexandre MACHERET, sise 26 route de Hauteville

En 2021, dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire René CASSIN, Monsieur le Maire a souhaité rencontrer les propriétaires des terrains situés à proximité immédiate du projet, afin de connaître leur intention sur la vente à la commune, d'une partie de leur propriété grevée par l'emplacement réservé N°12 du PLU.

Ce lieu ayant pour destination : « Projet d'équipement scolaire Hauteville et confortement de l'espace public avec des équipements public et/ou d'intérêt général, des aires de stationnement... », ce qui justifie l'intérêt de la commune.

Sur les deux propriétaires concernés, seul Monsieur Jean-François MACHERET a fait part de son intérêt à vendre la partie de son terrain grevée par l'ER N°12, pour une superficie estimée à 797 m<sup>2</sup>.



Par courrier du 04 mai 2021, Monsieur le Maire lui a fait une offre d'achat conforme à l'estimation du Domaine, soit 140 € le m<sup>2</sup>, portant le prix du terrain à 111 580 €. Monsieur Jean-François MACHERET n'a alors pas souhaité répondre favorablement à cette proposition.

Monsieur Jean-François MACHERET n'a alors pas souhaité répondre favorablement à cette proposition. Suite à son décès survenu début 2024, l'étude notariale en charge de la succession s'est rapprochée de la commune, l'informant de l'accord de principe de Monsieur Alexandre MACHERET, héritier de Monsieur Jean-François MACHE-RET, de vendre à la commune l'intégralité de la propriété. A savoir les parcelles D3402, D3404, D3406, D3409, D3411 et D1357, pour une superficie totale de 1 755 m<sup>2</sup>.

Cet accord de principe portant sur le montant de 561 580 € est articulé de la façon suivante :

- 111 580 €, correspondant au terrain grevé par l'ER N°12,
- 450 000 €, correspondant au prix de vente de la maison située sur un terrain d'environ 900 m<sup>2</sup>.

L'avis du Domaine en date du 16 octobre 2024 estime la valeur vénale de ce bien à 622 000 €. Monsieur le Maire précise que la maîtrise de cette propriété est en cohérence avec la proximité du nouveau groupe scolaire, potentiellement pour des services à proximité immédiate,

voire une extension ou transfert de certains usages (centre de loisirs). Cette acquisition s'intègre dans la continuité de stratégie de réserve foncière autour des groupes scolaires. La composition actuelle de cette maison permet d'envisager diverses utilisations, logements ou structure privée (crèche par exemple), sa démolition peut également être une option en cas de nécessité. Les possibilités sont multiples en raison de la localisation en centre-bourg. Il ajoute qu'une vente de gré à gré, en l'absence de compromis de vente avec un autre acquéreur, permet d'éviter le déclenchement du droit de préemption et des contraintes liées à ce mode d'acquisition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, - approuve l'acquisition de la propriété de Monsieur Alexandre MACHERET au prix de 561 580 €, - autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à la régularisation de cette acquisition.



### Délibération n° 2024-094 du 21.10.2024 Dénomination de voirie : Impasse Les Nants

Dans le cadre de l'urbanisation du lieudit « Les Nants », il est proposé de dénommer l'impasse privée desservant l'opération « Via Verde » depuis la route de Taninges, sous l'appellation « Impasse Les Nants », étant précisé que la propriétaire de cette voirie privée a donné son accord à la dénomination proposée.



## Délibération n° 2024-105 du 16.12.2024 Commission Consultative des Services Publics Locaux - CCSPL

Conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la commune crée, dès lors qu'elle comprend au moins 10 000 habitants, « une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'elle confie à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elle exploite en régie dotée de l'autonomie financière ».

Compte tenu des chiffres de l'INSEE fournis suite au recensement de la population effectué début 2023 et portant la population de Vétraz-Monthoux à 10081 habitants, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) doit être créée.

Cette commission est présidée par le Maire. Elle comprend des membres du conseil municipal désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des membres nommés par l'assemblée délibérante représentant des associations locales.

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile. La CCSPL se réunit chaque année pour examiner : - le rapport annuel des services publics locaux ; - le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ; - le rapport établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

À l'issue de cette réunion, un compte-rendu est alors effectué dont le conseil municipal prend connaissance, à la réunion suivante. Le président de la CCSPL présente au Conseil municipal, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Par ailleurs, la CCSPL peut être consultée pour avis par le Conseil municipal pour différents cas. La CCSPL peut émettre un avis sur tout projet de délégation de service public, tout projet de partenariat et tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant que le conseil municipal délibère à ce sujet.

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire :

- le Maire, Président de droit, ou son représentant,
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants, et de choisir les associations locales ayant un représentant présent au sein de la CCSPL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, - approuve la création et la composition de la Commission de Consultative des Services Publics Locaux - CCSPL.

**Les membres élus de cette commission** comme suit :

PRESIDENCE : Patrick ANTOINE, Maire qui désigne Madame Véronique FENEUL, première adjointe, suppléante de Monsieur le Maire à la CCSPL.

ELUS MUNICIPAUX TITULAIRES : 1. Pascale PELLIER 2. Anne-Lise VOUTAY-MERMET 3. Jean-Pierre BELMAS 4. Christine MOUCHET 5. Valérie GUGLIOTTA

ELUS MUNICIPAUX SUPPLEANTS : 1. Stéphanie BREGEGERE 2. Dominique JOLIVET 3. Laëtitia REAL-LAFFRIQUE 4. Fabienne PICHAT 5. Marc ROGUET

## Délibération n° 2024-106 du 16.12.2024 Commission de Contrôle Financier - CCF

Conformément aux dispositions des articles R.2222-1 à R.2222-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), toute commune ou établissement public ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement a l'obligation de créer une commission de contrôle financier (CCF). La commission de contrôle financier est chargée de contrôler l'exécution des conventions financières passées par une collectivité avec les entreprises, au titre d'une Délégation de Service Public (DSP), d'un marché public de services publics, d'un contrat de partenariat lorsqu'il comprend la gestion d'une mission de service public, d'un prêt ou d'une garantie d'emprunt (article R. 2252-5 du CGCT).

La Commission de Contrôle Financier (CCF) est un organe consultatif des collectivités territoriales, dont la mission est d'exercer un contrôle sur place et sur pièces.

Elle est distincte de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) prévue à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le contrôle porte sur :

- Les opérations financières entre la collectivité et son contractant,
- L'équilibre financier du contrat au travers de la vérification des comptes détaillés de l'exécution de la convention.

La CCF, dont la composition est librement fixée par le Conseil Municipal, peut bénéficier, dans le cadre de ses missions de contrôle, de l'assistance d'un prestataire extérieur, choisi au regard de son expertise en la matière. Un rapport écrit de la CCF pour chaque convention soumise à son contrôle, sera établi annuellement et joint aux comptes de la Commune de Vétraz-Monthoux, afin de servir de justification à la recette ou à la dépense résultant du règlement. Il s'agit d'un document administratif communicable au sens de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs. La tenue de ladite commission aura lieu avant celle de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), afin d'apporter à ses membres, les éléments financiers nécessaires à leur exercice. Le rapport annuel de la délégation de service public constitue un élément essentiel pour le contrôle financier du délégataire. Néanmoins, il est également assuré par la Commission de Contrôle Financier.

Pour mémoire, la CCSPL, compétente pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public (DSP) ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière, examine notamment, le rapport annuel établi par chaque délégataire et se prononce sur tout projet de délégation de service public, avant le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création et la composition de Contrôle Financier - CCF

- le Maire, Président de droit, ou son représentant,
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants.

**Les élus sont :**

PRESIDENCE : Patrick ANTOINE, Maire qui désigne Madame Véronique FENEUL, première adjointe, suppléante de Monsieur le Maire à la CCF.

ELUS MUNICIPAUX TITULAIRES : 1. Pascale PELLIER 2. Anne-Lise VOUTAY-MERMET 3. Jean-Pierre BELMAS 4. Christine MOUCHET 5. Valérie GUGLIOTTA

ELUS MUNICIPAUX SUPPLEANTS : 1. Stéphanie BREGEGERE 2. Dominique JOLIVET 3. Laëtitia REAL-LAFFRIQUE 4. Fabienne PICHAT 5. Marc ROGUET

# L'ÉCHO DU CONSEIL

## Décision du 10.02.2025 Dispositif VIZZIA aux abords des PAV (caméras avec IA)

Monsieur le Maire indique que le déploiement des 3 premières caméras (sur un total de 9 autorisées) est en cours en vue de verbaliser les auteurs de dépôts sauvages. La commune a opté pour la procédure administrative, moins longue et plus efficace.

- la première est positionnée à proximité des résidences Jade et Aventurine,
- la deuxième vers la résidence Vertige
- la troisième sur le chemin des Mésanges

Il donne lecture des amendes pour les différentes infractions, instaurées par arrêté du Maire. Il précise que le Pays de Gex a ainsi pu récupérer 65 000 € et amortir une partie de l'achat du dispositif, avec une baisse constatée de 50 % des incivilités.

## Décision n°2025-007 du 10.02.2025 Acceptation du legs de Madame Paulette HUSSOUD



Par testament, Madame Paulette HUSSOUD a institué la commune de Vétraz-Monthoux légataire des deux parcelles des parcelles : A 27 (1 111m<sup>2</sup>) au lieudit « Les Tavelles » et A 137 (2 534 m<sup>2</sup>) Lieudit « Bois des Clus ».

Il a été décidé d'accepter les deux parcelles cadastrées léguées.

## Délibération n° 2025-008 du 20.01.2025 Subvention exceptionnelle aux sinistrés de Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte.

Monsieur le Maire précise qu'Annemasse Agglo a délibéré sur une subvention exceptionnelle de 10 000 €, soit environ 11 centimes d'euro / habitant ; la ville d'Annemasse sur une base de 15 centimes d'euro / habitant. Par solidarité, il souhaite que Vétraz-Monthoux puisse accorder 25 centimes d'euro / habitant, au regard des énormes difficultés rencontrées sur le terrain. Se basant sur 10 618 habitants, cela donne 2 654.50 euros. La somme arrondie à 3 000 € est approuvée concernant ce versement de 3 000.00 €, une subvention exceptionnelle, au bénéfice de la Protection Civile.

## Délibération n° 2025-010 du 10.02.2025 Contrat de concession de conception, exécution et exploitation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Centre Technique Municipal en autoconsommation collective

La délibération n°2023.105 du Conseil Municipal du 23 octobre 2023 approuvait le choix du mode de gestion selon la forme d'une concession de travaux pour la conception, l'exécution et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du Centre Technique Municipal. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 27 octobre 2023 et le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été envoyé et mis à disposition sur la plateforme dématérialisation www.mp74.fr le 26 octobre 2023.

La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 11 décembre 2023 à 13h00. Trois candidats ont répondu dans les délais.

La Commission de Délégation de Services Publics (CDSP), en séance du 13 mars 2024, a admis les candidatures de CITOYERNEGIE et MD ENERGIE, suite à l'analyse des candidatures par les services de la commune selon les critères du règlement de consultation.

La CDSP, en séance du 27 mai 2024, a retenu le classement des offres proposé par les services de la commune conformément aux critères indiqués au sein du règlement de consultation.

La CDSP autorise également Monsieur le Maire à négocier avec le candidat CITOYENERGIE.

Les négociations entre le pouvoir adjudicateur et le candidat CITOYENERGIE ont eu lieu et ont débouché sur le projet de contrat de concession de travaux et ses annexes qui ont été transmis aux membres du Conseil municipal le 21 janvier 2025. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit bien d'autoconsommation « collective » et non une autoconsommation individuelle comme envisagée initialement. Certes le montage financier proposé est moins intéressant que prévu, mais toujours positif. L'autoconsommation directe n'aurait été possible que si la commune avait pris la totalité de l'investissement à sa charge. Cependant, la commune se conforme au calendrier des obligations du Plan Climat-Air-Energie - PCAET – par l'utilisation de cette énergie renouvelable, elle l'anticipe même.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité attribue le contrat de concession, selon le projet de contrat transmis aux membres du Conseil municipal, à la société CITOYENERGIE.



## Délibération n° 2025-011 du 10.02.2025 Aménagement de la Place de la Citoyenneté, de la route de Hauteville et du chemin de l'Église (marché n°2402)

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la Place de la Citoyenneté, de la route de Hauteville et du chemin de l'Église, un avenant doit être établi avec le titulaire du marché de travaux. Le marché de travaux a été notifié le 13 mai 2024 au groupement d'entreprise COLAS France établissement d'Annemasse et Missilier TP.



Cet avenant, a pour objet d'opérer une plus-value à la suite des modifications suivantes :

- Travaux divers (trottoir de la maison de la citoyenneté, l'entrée de la maison dite « Pezet », le déplacement du parking, l'aménagement du four à pain, l'ajout de surface de parking) ;
- Ilot pavé en enrobé ;
- Ajout d'une tourne à gauche ;
- Modification du raccord avec la route de Collonges
- La modification de la zone béton désactivé du parvis nord et de la salle communale suite à l'échange de surface de béton désactivé à réaliser entre le présent groupement et l'entreprise DECREMPS BTP, titulaire du lot n°1 « Terrassement » de l'opération de construction du nouveau groupe scolaire René Cassin ;
- Modification de l'îlot pierre en pavé ;
- Ajout d'une zone pierre dans l'angle d'un îlot ;
- Diverses modifications sur les quantités ;
- Bassin de rétention du parking dépose minute, demandé par Annemasse Les Voirons Agglomération. Le montant de la plus-value est de 89 747,11 € TTC.

L'avenant opère également une moins-value à la suite des modifications suivantes :

- Optimisation sur le marché de base proposé par l'entreprise ;
- Modification de la zone « barrière » ;
- Diverses modifications sur les quantités.

Le montant de la moins-value est de 32 665,80 € TTC.

L'avenant ajoute également de nouveaux prix au bordereau des prix unitaires. Le montant totale des modifications du présent avenant entraîne une plus-value de 57 081,31 € TTC.

Selon l'article R. 2194-8 du code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15% du montant initial. Considérant que le montant initial du lot s'élève à 1 088 099,10 € HT, soit 1 305 718,92 € TTC. Considérant que le montant de la modification est une plus-value de 57 081,31 € TTC, soit à + 4,37 % du montant initial.

Le nouveau montant du marché est fixé à 1 362 800,23 € TTC. Monsieur le Maire souligne l'importance et la complexité des travaux réalisés qui remanient totalement l'espace, à un coût raisonnable et tout en maintenant l'accès aux commerces.

Monsieur le Maire rappelle par ailleurs que tous les projets incluent dorénavant des cuves de rétention d'eau afin de pouvoir survenir à l'arrosage des espaces verts et plantations.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 opérant les modifications précitées.

## Délibération n° 2025-015 du 24.03.2025

### Stratégie territoriale de Sécurité Prévention de la Délinquance / CISPD

Rapport par Monsieur le Maire et présentation de Madame Caroline NOULLET - Chargée de mission Prévention de la Délinquance et Sécurité à Annemasse Agglo. L'Agglomération d'Annemasse, en collaboration avec ses partenaires institutionnels et associatifs, a pris la décision d'élaborer une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) pour la période 2025-2028.

Conformément à la loi du 5 mars 2007, à la stratégie nationale et à sa déclinaison départementale, cette stratégie a été définie sous l'égide du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) d'Annemasse Agglo. Cette instance, placée sous l'autorité du Président de l'Agglomération, inclut également en tant que membres de droit, le Préfet, le Procureur de la République du tribunal de Thonon les Bains et le Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie. La STSPD détermine, pour la période 2025-2028, les priorités d'actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, ainsi que les réponses opérationnelles et ciblées pour résoudre les problèmes identifiés. Le CISPD a pour mission de favoriser un partenariat actif et constant entre les services de l'État et les acteurs locaux, afin d'assurer la sécurité publique et la tranquillité de la population. Cette instance permet également d'exprimer les attentes de chaque partenaire tout en respectant les compétences et missions de chacun, et en tenant compte des préoccupations des habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, - approuve la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) 2025- 2028 ainsi que la charte déontologique pour l'échange d'information dans le cadre du CISPD d'Annemasse Agglo, - autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

A consulter sur : <https://www.vetraz-monthoux.fr/espace-docu-mentaire/compte-rendu-des-conseils-municipaux/-PROCES-VERBAL-CM-DU-24-MARS-2025.pdf>

# L'ÉCHO DU CONSEIL

## Délibération n° 2025-016 du 24.03.2025 Communauté d'agglomération Annemasse - Les Voirons

Présentation du Rapport d'Activité Développement Durable 2023 par Monsieur le Maire qui présente le RADD tout en précisant que cette politique publique se veut une réponse à un double objectif :

- préserver les ressources et l'environnement du territoire
- adapter le territoire aux enjeux de demain en termes environnementaux, économiques et sociaux, avec la satisfaction de prendre en compte 14 objectifs sur les 17 que comporte l'ONU.

Monsieur le Maire énumère et commente les points clés de 2023 :

Approbation du Programme Local de l'Habitat le 28 juin 2023  
après 3 ans de concertation :

- un document stratégique qui définit la politique de l'habitat pour les 6 prochaines années,
- la règle des 3 tiers : 1/3 logements sociaux, 1/3 de logements abordables, 1/3 logements libres.

Toujours plus de logements locatifs sociaux agréés en 2023 :

- permet aux ménages à revenus modestes de trouver un logement adapté à leurs ressources...

La suite est à consulter sur : <https://www.vetraz-monthoux.fr/espace-documentaire/compte-rendu-des-conseils-municipaux/-PROCES-VERBAL-CM-DU-24-MARS-2025.pdf>

Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel 2023 d'activités et de développement durable établi par Annemasse Agglomération.

Décision n° 2025-019 du 24/03/2025

Exercice du Droit de Préemption Urbain sur les parcelles cadastrées section C 142, C 145, C 800, C 802 et C 856, d'une superficie totale de 4 234 m<sup>2</sup>, situées 2 places de l'Eglise et au lieudit « Montagny » - Propriété des consorts FRANCESCHETTI

## Le Conseil a été décidé :

## ARTICLE 1 :

- d'exercer le Droit de Préemption Urbain dont la commune est titulaire, sur les parcelles cadastrées section C 142, C 145, C 800, C 802 et C 856, d'une superficie totale de 4 234 m<sup>2</sup>,
- d'acquérir ces biens au prix de 2 493 081 € conformément aux dispositions de l'article L.213-2-1 du code de l'urbanisme en ce compris les frais de négociation, - conformément aux dispositions de l'article L.213-2-1 du code de l'urbanisme, les propriétaires peuvent exiger que l'ensemble de l'unité foncière mentionnée dans la DIA soit acquise.

Dans ce cas, la commune pourra acquérir l'ensemble de l'unité foncière à savoir les parcelles cadastrées section C 142, C 145, C 800, C 802 (parcelles situées en zone UH3), C 856 (parcelles situées en zone 1AUH3), C 146, C 151, C 152, C 804, C 851, C 852, C 854, C 888, C 889, C 891, C 892 et C 917 (parcelles situées en zone N) aux prix et conditions de la DIA soit 2.520.000 €, frais de négociation inclus.

## ARTICLE 2:

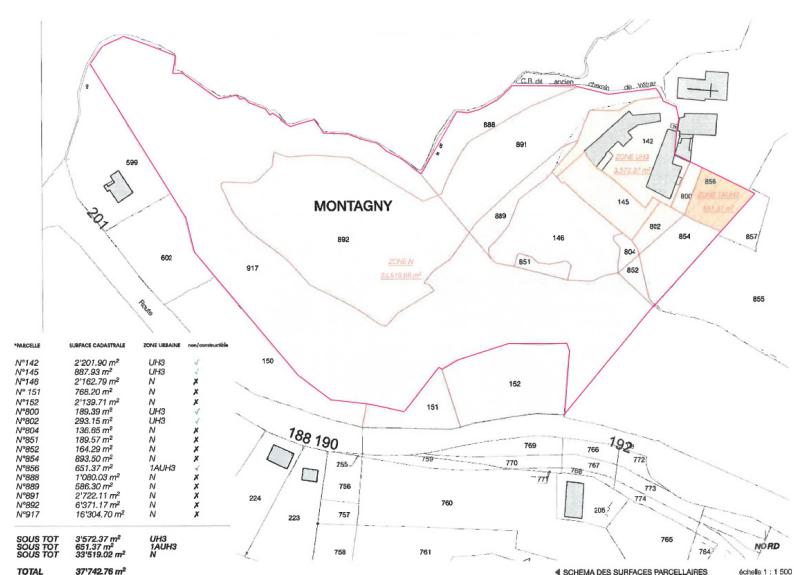
A compter de la réception de la présente décision de préemption, les consorts FRANCESCHETTI disposent d'un délai de deux mois pour notifier à la commune :

- soit leur accord sur cette offre et le principe de cette préemption partielle de leur unité foncière auquel cas la vente des parcelles cadastrées section C 142, C145, C 800, C 802 et C 856 comprises dans le périmètre du droit de préemption urbain sera définitive au profit de la commune et devra être régularisée conformément aux dispositions des articles L213-14 et R213-12 du Code de l'urbanisme,
- soit leur acceptation sur le principe de cette préemption partielle pour la cession des parcelles cadastrées section C 142, C 145, C 800, C 802 et C 856 dans le périmètre du droit de préemption urbain mais son désaccord sur le prix proposé et la Commune saisira en conséquence la juridiction compétente en matière d'expropriation afin de fixer le prix de vente des parcelles,
- soit leur renoncement à l'alinéation auquel cas toute nouvelle mise en vente du bien nécessitera l'émission d'une nouvelle déclaration d'intention d'aliéner. A défaut de notification de la réponse dans le délai de deux mois susvisé les vendeurs seront réputés avoir renoncé à la vente de leurs biens.

Enfin dans l'hypothèse où les vendeurs souhaitent que la totalité de l'unité foncière objet de la DIA soit acquise à savoir les parcelles cadastrées section C 142, C 145, C 800, C 802 (parcelles situées en zone UH3), C 856 (parcelles situées en zone 1AUH3), C 146, C 151, C 152, C 804, C 851, C 852, C 854, C 888, C 889, C 891, C 892 et C 917 (parcelles situées en zone N), il leur revient de notifier cette demande dans le même délai de 2 mois susmentionné.

Monsieur le Maire souligne la complexité du dossier mise en évidence par la rédaction de cette décision en vue de l'acquisition d'un bien stratégique et fondamental pour la commune. Les échanges autour de cette acquisition sont quotidiens afin d'en finaliser les contours.

A consulter sur : <https://www.vetraz-monthoux.fr/espaces-documentaires/compte-rendu-des-conseils-municipaux/-PROCES-VERBAL-CM-DU-24-MARS-2025.pdf>



## Délibération n° 2024-109 du 24.03.2025

### Attribution du marché de travaux

#### « Aménagement du chemin des Fontaines »

Une convention constitutive d'un groupement de commande « pour l'aménagement du chemin des Fontaines sur la commune de Vétraz-Monthoux, de la Géline et de la voie verte sur les communes de Vétraz-Monthoux et Cranves-Sales » a été approuvée par la délibération n°2021.054 du Conseil Municipal du 17 mai 2021.

Il est devenu nécessaire d'effectuer un marché de travaux en groupement avec Annemasse Les Voirons Agglomération et le SYANE afin d'atteindre les objectifs suivants :

- organiser l'aménagement du chemin des Fontaines, conjointement à la réalisation de la Voie Verte d'Agglomération (VVA) reliant Vétraz-Monthoux à Cranves-Sales ;
- assurer pour la rentrée scolaire 2025, tous les cheminement reliant le futur collège et ses équipements sportifs ;
- conforter l'écoulement de la Géline et renforcer son rôle environnemental, en aménageant de nouveaux espaces propices au développement de la biodiversité

La présente consultation est conduite par la commune de Vétraz-Monthoux dans le cadre d'un groupement de commandes, pour le compte de Vétraz-Monthoux, d'Annemasse Les Voirons Agglomération et du SYANE.

La commune de Vétraz-Monthoux, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, est habilitée par les membres du groupement à conduire la procédure de passation du marché, signer et notifier le marché.

Chaque membre du groupement assure ensuite la bonne exécution du marché pour les besoins qui le concerne.

Le présent marché de travaux a été divisé en quatre lots :

- lot n°1 : VRD (Commune de Vétraz-Monthoux, Annemasse Les Voirons Agglomération et SYANE)
- lot n°2 : Passerelle piétonne (Annemasse Les Voirons Agglomération)
- lot n°3 : Restauration écologique de la Géline (Annemasse Les Voirons Agglomération)
- lot n°4 : Génie électrique et superstructure Eclairage public (SYANE)

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 15 octobre 2024 et le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été envoyé et mis à disposition sur la plateforme dématérialisation [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr) le 15 octobre 2024. La date limite de remise des offres était fixée au 15 novembre 2024 à 12h00. Il a été reçu 10 plis dans les délais dont un pli de remplacement, soit trois candidats pour le lot n°01, trois candidats pour le lot n°02, deux candidats pour le lot n°03 et deux candidats pour le lot n°04.

La Commission Mixte de groupement du 11 décembre 2024 a eu pour avis collégial d'attribuer :

- le lot n°1 au groupement MISSILIER TP / COLAS pour un montant de 1 136 101,19 € HT, soit 1 363 321,43 € TTC
- le lot n°2 à l'entreprise DECREMPS BTP pour un montant de 84 899,30 € HT, soit 101 879,16 € TTC
- le lot n°3 à l'entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour un montant de 47 844,90 € HT, soit 57 413,88 € TTC
- le lot n°4 à l'entreprise SPIE CityNetworks pour un montant de 152 510,60 € HT, soit 183 012,72 € TTC.

«Offres économiquement les plus avantageuses au regard du rapport d'analyse des offres établies par le maître d'œuvre» La part de la commune de Vétraz-Monthoux pour le lot n°1

s'élève à 429 659,40 € HT, soit 515 591,28 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a obtenu du Président du Département, propriétaire de l'anneau sportif, l'accès pour les associations ou services vétraziens, en dehors des heures scolaires, idem pour la salle d'évolution, moyennant une participation financière aux frais de fonctionnement. Il rappelle également l'importance des travaux de renaturation de la Géline, qui permettront d'en gérer l'hydrologie, la faune et la flore, quand bien même ce cours d'eau n'héberge aucun poisson. De nombreux ouvrages sont par ailleurs prévus afin de maîtriser le débit de ce ru, notamment le dégrilleur qui collecte les gros débris à proximité de la voie verte.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'attribution des lots n° 01, 02, 03 et 04, conformément à l'avis rendu par la Commission mixte de groupement

## Délibération n° 2025-046 du 12.05.2025

### Aménagement du chemin des Fontaines

Un plan de financement proposé par la SYANE Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser sur le territoire de la commune, au titre du programme principal de travaux de l'année 2025, l'opération d'aménagement du Chemin des Fontaines dont le plan de financement prévisionnel prévoit :

- un montant global estimé à 176 819,00 € ;
- une participation financière communale s'élevant à 126 699,21 € pour les travaux et s'élevant à 5 304,57 € pour les frais généraux.

Monsieur le Maire rappelle que le SYANE est un partenaire historique de la commune dont les champs de compétences sont l'énergie, la fibre optique et l'éclairage public.

Pour cette dernière raison, la commune travaille avec ce syndicat départemental, notamment car cela permet également d'obtenir des subventions. Dans le cadre de l'aménagement du chemin des Fontaines, qui comprend la continuation de la Voie Verte, il a été opté pour un phasage en 2 tranches afin de tenir compte de la livraison du collège qui doit intervenir au 1er septembre 2025. Il indique que les travaux route de Taninges sont effectués en prévision de ceux du chemin des Fontaines, ils concernent la création d'îlots de sécurisation des piétons et cyclistes. A terme, la route de Taninges se verra dotée d'une voie sécurisée piétons / cyclistes jusqu'au rond-point du Burger King ainsi que d'une voie propre pour le TCSP.

Le Conseil :

- approuve la répartition financière proposée ci-dessus.
- s'engage à verser sous forme de fonds propres au SYANE 80 % du montant du taux de contribution au budget de fonctionnement (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 4 243,66 € après la réception par le SYANE de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération ;
- s'engage à verser sous forme de fonds propres au SYANE, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit 101 359,37 €. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

# L'ÉCHO DU CONSEIL

## Délibération n° 2025-047 du 12.05.2025 Gros entretien reconstruction d'éclairage public - Programme 2025 -

Un plan de financement proposé par le SYANE pour les travaux cités en objet d'une portion de route de Taninges prévoit :

- un montant global estimé à 66 639,04 € ;
- avec une participation financière communale s'élevant à 39 291,12 € pour les travaux et s'élevant à 1 999,17 € pour les frais généraux.

Le Conseil :

- approuve le plan de financement des opérations à programmer et figurant en annexe, notamment la répartition financière proposée ci-dessus ;
- s'engage à verser sous forme de fonds propres au SYANE 80 % du montant du taux de contribution au budget de fonctionnement (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 1 599,34 € après la réception par le SYANE de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération ;
- s'engage à verser sous forme de fonds propres au SYANE, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit 31 432,90 €. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

Acquisition au prix de 8 358,00 € des parcelles C1 (1231 m<sup>2</sup>), C2 (6632 m<sup>2</sup>), C3 (1472 m<sup>2</sup>), C21 (1030m<sup>2</sup>), C22 (4208m<sup>2</sup>) et C678 (2142 m<sup>2</sup>), pour une superficie totale de 16 715 m<sup>2</sup> situées au lieudit « Les Bossules ».

Propriété des consorts ROGUET à savoir Madame Suzanne ROGUET, Messieurs Christophe et Nicolas ROGUET, elles sont classées en zone N du PLU et concernées par un périmètre de protection des éléments du paysage naturel d'intérêt paysager.

## Délibération n° 2025-051 du 12.05.2025 Montants des subventions EJE 2025

Versés aux :

- ECOLES PRIVEES : 1221 € par enfant scolarisé en maternelle 853 € par enfant scolarisé en élémentaire
  - La Chamarette : 57 319,00 € (19 enfants en maternelle et 40 enfants en élémentaire)
  - Saint-François : 70 482,00 € (20 enfants en maternelle et 54 enfants en élémentaire)
  - Le Juvénat Saint-François : 19 619,00 € (23 enfants en élémentaire)
- ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES 8,95 € par enfant
  - Les Mômes de Dolto : 4 018,00 € 449 élèves scolarisés
  - Les Rêves du Petit Prince : 2 783,00 € 311 élèves scolarisés
  - Les P'tites Canailles de Cassin : 2 649,00 € 296 élèves scolarisés
- Association USEP VETRAZ-MONSPORT : 3 500,00 €

## Décision n° 2025-048 du 12.05.2025 Lieudit « Les Bossules »





**ECONOWATT**  
Chaudière Gaz/Fioul - Pompe à chaleur - Hybride

04.50.95.85.48  
contact@econowatt.info  
80, Route de Taninges  
74100 VETRAZ-MONTHOUX





www.econowatt.info



*Taille et soins aux arbres, arbustes et fruitiers - Elagage  
Abattages délicats - Entretien  
Plantations raisonnées - Conseils*

.....

**Guillaume Foucher**  
Arboriste Grimpeur Diplômé  
74420 Saint André de Boëge  
Tél: 06 32 51 50 86



**ARTISAN CHOCOLATIER CREATEUR**  
**La Chocolline**  
lachocolline.fr

3 Route de Livron, 74100 Vétraz-Monthoux  
En face du Burger King

Lisa et Elisabeth  
Peyret



**les Mousquetaires**

**VETRAZ-MONTHOUX**  
17 RUE DES TEPPES

**HORAIRES D'OUVERTURE**

**du lundi au samedi**  
8h30 - 19h30  
**NON-STOP**

**dimanche**  
8h30 - 12h30

**STATION**  
24h/24



carte bleue



**DRIVE**

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**





**PAYSAGE**



**PISCINE & SPA**



**JARDIN SERVICE**

**Aménageons & entretenons votre havre de paix**  
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE  
849 Route de Loëx 74380 BONNE  
04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA  
157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES  
04 50 43 50 05

[www.roguet.fr](http://www.roguet.fr)

# SOUTENIR NOS JEUNES SPORTIFS

## DES NOUVELLES DE NOS JEUNES SPONSORISÉS



### SARAH REAL-LAFFRIQUE

Sarah a 16 ans et pratique l'équitation depuis l'âge de 3 ans. Depuis 7 ans, elle monte son cheval Épi de Val, au pôle équestre de Contamines sur Arve.

Les championnats de France ont eu lieu à Lamotte Beuvron du 18 au 27 juillet. Elle était fière d'arriver à se qualifier aux championnats mais déçue de ne pas être arrivée en finale à cet événement riche en émotions.

Ses résultats :

- elle a terminé 38<sup>ème</sup> sur 83 participants, en Hunter club 2 catégorie cadet ;
- et 50<sup>ème</sup> sur 100 participants, en CSO excellence club 2 catégorie cadet.

### ELIOTT PEZET

19 ans, Eliott skie depuis ses 5 ans, membre de la Freeski Academie aux Arcs avec pour objectif de devenir skieur professionnel. Malgré une blessure en hiver 2025, il valide son année et passe en L2 STAPS pour cette saison.

« Ma rééducation étant aujourd'hui quasiment terminée, j'ai prévu d'apprendre de mes erreurs et de refaire des compétitions cette année. »



### JANAËLLE CADEI

« Je reviens vers vous après la fin des championnats d'Europe d'équitation de travail pour vous en faire le retour.

Je n'ai malheureusement pas été retenue en équipe nationale mais prise en tant que réserviste (en cas de blessure).

Cependant, j'ai quand même accompagné l'équipe durant tout le championnat où elle a terminé à la troisième place par équipe au général et décroché la médaille d'or sur l'épreuve du tri de bétail. L'année n'étant pas terminée, je compte bien défendre ma place lors de la finale du championnat de France qui aura lieu à Unieux (42) les 17, 18 et 19 octobre 2025.

Merci encore pour votre participation qui m'a permis d'aller aussi loin. »

La municipalité leur souhaite un bel avenir et leur adresse ses sincères félicitations !

# PRÉPAREZ-VOUS À SORTIR...

# AGENDA

## OCTOBRE 2025

Vendredi 3 octobre  
Pièce de théâtre  
Collectif Ridés mais pas fanés  
& Annemasse Agglo  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Vendredi 17 octobre  
- à 20h  
Soirée théâtre en faveur  
d'Octobre Rose Santé Pop'  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Samedi 18 octobre  
4<sup>ème</sup> édition d'Octobre Rose  
Maison des Associations

Samedi 18 &  
dimanche 19 octobre  
Stage de théâtre  
de la troupe des adultes  
Imagine  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Du 20 au 24 octobre  
15<sup>ème</sup> édition du  
Festival Rêve de Montagnes  
Mairie - salle du Conseil Municipal

Vendredi 24 octobre - à 19h  
Les Trophées Écureuils  
Maison des Associations

Samedi 25 &  
dimanche 26 octobre  
Vide-ateliers  
Scrapatouille 74  
Maison des Associations

## NOVEMBRE 2025

Samedi 1<sup>er</sup> novembre  
Spectacle d'impro  
sur le thème d'Halloween  
3G d'Impro  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Mardi 4 novembre  
- à 19h30  
2<sup>ème</sup> édition de Ciné Santé  
thème : *Le sommeil*  
Mairie - salle du Conseil Municipal

Mardi 11 novembre  
- 11h  
Cérémonie du souvenir  
Place de la citoyenneté -  
Monument aux morts

Samedi 15 &  
dimanche 16 novembre  
Stage de théâtre  
de la troupe des adultes  
Imagine  
Maison des Associations

Samedi 29 &  
dimanche 30 novembre  
Ateliers scrapbooking de Noël  
pour enfants, ados et adultes  
Scrapatouille 74  
Maison des Associations

## DÉCEMBRE 2025

Vendredi 5 décembre  
Concert de Noël  
La Chanson de Gaillard  
Église de Vétraz-Monthoux

Samedi 6 décembre  
Spectacle d'impro sur le thème de Noël  
3G d'Impro  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Dimanche 7 décembre  
Contes de Noël :  
spectacle d'impro sur le thème de Noël  
3G d'Impro  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Mercredi 10 décembre  
Atelier du fil «spécial Noël»  
Fils & Patch  
Maison des Associations

Vendredi 12 décembre  
Concert de Noël  
Le Chœur des Pays du Mont-Blanc  
Église de Vétraz-Monthoux

Samedi 13 & dimanche 14 décembre  
6<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël  
Centre-Bourg

Samedi 13 & dimanche 14 décembre  
Les Rissolades de Vétraz  
Les Amis du Four  
Four à pain

Samedi 13 & dimanche 14 décembre  
Stage de théâtre  
de la troupe des adultes  
Imagine  
Petite Salle Communale Chemin de l'Église



**LA FERME DE CORLY**

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE 7j/7 - 24h/24

YAOURTS FERMERS AUX FRUITS ET NATURE  
CRÈME AU CHOCOLAT  
FLAN VANILLE  
FROMAGE BLANC  
TOMME BLANCHE

4 route de Corly - 74100 VETRAZ-MONTHOUX  
04 50 37 32 15 - ferme.corly@orange.fr - www.fermedecorly.fr



Fête Nationale - 13 juillet 2025



Téléchargez notre  
application mobile  
*IntraMuros*  
pour rester informé

**Vetraz-monthoux.fr**

MAIRIE DE VÉTRAZ-MONTHOUX  
2 chemin des Érables - 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX



04 50 37 32 09  
accueil@vetrazmonthoux.fr